

SATESE DRÔME – ARDÈCHE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

RAPPORT D'ORIENTATION 2020

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

4

1.	<u>PREAMBULE : RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION DU SATESE</u>	5
1.1	Cadre réglementaire	5
1.1.1	Domaine conventionnel	5
1.1.2	Domaine concurrentiel	6
1.2	Service bi-départemental	6
1.3	Objectifs de la mission	7
1.4	Principaux types de visites réalisées	7
1.4.1	La visite avec tests (VT ou Visite d'assistance simple)	7
1.4.2	La visite avec analyses (VA ou Visite avec analyses)	7
1.4.3	La visite bilan (VB ou visite bilan ou Visite d'AutoSurveillance Réglementaire - VASR)	8
1.4.4	La visite diagnostic des installations, agrément des dispositifs d'autosurveillance	8
1.4.5	La visite d'audit des dispositifs d'autosurveillance	9
1.4.5.1	Pour les stations d'épuration	9
1.4.5.2	Pour les réseaux	9
1.4.5.3	Rapports d'audits	9
1.4.6	La visite complexe	9
1.4.7	Rapports de visite	10
1.5	MICROSAT : le logiciel dédié à l'enregistrement des données et au suivi de l'activité du SATESE	11
1.6	Le partage de la connaissance du parc de stations d'épuration	11
2.	<u>BILAN D'ACTIVITE 2019</u>	11
2.1	Evolutions réglementaires de 2019	11
2.2	L'Equipe de 2019	12
2.3	Moyens matériels – Acquisitions de 2019	13
2.4	Collectivités ayant bénéficiés des services du SATESE en 2019	14
2.4.1	Domaine conventionnel	14
2.4.2	Domaine concurrentiel	15
2.5	Visites « classiques réalisées »	15
2.5.1	Nombre de visites réalisées	15
2.5.1.1	En Ardèche	15
2.5.1.2	En Drôme	17
2.5.1.3	Conclusion	18
2.5.2	Evolutions de l'activité	19
2.6	Missions transversales	21
2.6.1	Formation des exploitants des Stations d'Epuration	21
2.6.2	Journées EPNAC	21
2.6.3	ANSATESE – ARSATESE RMC	21
2.6.4	Mise en cohérence des données entre l'Agence de l'Eau, les DDT et le SATESE	22
2.6.5	Implication dans les projets d'assainissement	22
2.7	Missions spécifiques	23
2.8	Bilan financier	23
2.8.1	Tarifs du SATESE conventionnel en 2019	23
2.8.2	Recettes attendues de l'Agence de l'Eau dans le domaine conventionnel	24
2.8.3	Recettes perçues dans le cadre des conventions avec les collectivités	24
2.8.4	Recettes perçues au titre du domaine concurrentiel	24
2.9	Bénéfices de la mission	25
2.9.1	Impact de la mission SATESE pour les collectivités et les départements	25
2.9.2	Impact de l'activité du SATESE pour les services de Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau	25

<u>3.</u>	<u>OBJECTIFS ET PERSPECTIVES 2020</u>	<u>25</u>
3.1	Maintenir un haut niveau de conseil, d'expertise et d'accompagnement auprès des collectivités	25
3.2	Maintenir les partenariats rapprochés avec la DDT et l'Agence de l'Eau.....	26
3.3	Répondre aux besoins émergents des EPCI ayant pris la compétence assainissement.....	26
3.4	Etre force de propositions pour la remise en route d'une MESE en Ardèche et en Drôme	26
3.5	Hygiène Santé Sécurité : mettre en œuvre le plan d'action présenté au CHSCT.....	26
3.6	Participer à l'étude prospective sur l'ingénierie départementale en matière d'eau et d'assainissement	27
3.7	Améliorer les outils informatiques de gestion de l'activité	27
3.8	Produire des documents techniques à l'attention des collectivités.....	27
3.9	Etablir un programme de formation « Exploitants » 2020 à l'attention des nouveaux élus municipaux.....	28
3.10	Activité prévisionnelle	28
3.10.1	Domaine conventionnel	28
3.10.2	Dans le domaine concurrentiel	29
<u>4.</u>	<u>ANNEXES</u>	<u>30</u>

AVANT-PROPOS

Ce document rapporte l'activité du SATESE Drôme-Ardèche au cours de l'année 2019.

En 2019, le SATESE bi-départemental a poursuivi les missions engagées auprès des collectivités l'ayant sollicité, soit au travers de conventions, soit dans le cadre de marchés publics.

Dans ce rapport, il sera fait état :

- De l'activité du SATESE bi-départemental
- De l'analyse synthétique des visites effectuées sur l'ensemble des stations suivies
- De la définition des orientations et perspectives pour l'année 2020

1. PREAMBULE : RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION DU SATESE

1.1 Cadre réglementaire

Le cadre actuel d'intervention des SATESE est issu des dispositions de la loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 et de son décret d'application du 26 décembre 2007 qui donnent compétence aux départements en matière d'assistance technique à l'attention des collectivités territoriales dans le domaine de l'assainissement collectif.

Le décret du 14 juin 2019 est venu corriger les conditions d'éligibilité des collectivités territoriales à l'assistance technique départemental pour les adapter aux évolutions de structures engendrées par la loi NOTRe.

Le SATESE intervient dans deux cadres distincts en application de l'article 3232-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

1.1.1 Domaine conventionnel

C'est le cadre d'intervention le plus fréquent dans les deux départements.

Selon les disposition du décret du 14 juin 2019, il concerne :

- Les communes considérées comme rurales en application du I de l'article D. 3334-8-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales, à l'exclusion de celles dont le potentiel financier par habitant était, pour l'année précédant la demande d'assistance, supérieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de moins de 5 000 habitants ;
- Les EPCI de moins de 40 000 habitants pour lesquels la population des communes répondant aux conditions ci-dessus représente plus de la moitié de la population totale des communes qui en sont membres ;
- Les EPCI comprenant une moitié au moins de communes membres situées en zone de montagne, au sens des [articles 3 et 4](#) de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.

Dans ce cas, le SATESE intervient dans le cadre d'une convention passée avec la collectivité qui prévoit les modalités de rémunération de la prestation en application des décisions conjointes des deux départements traduite dans le cadre d'un arrêté interdépartemental.

Les Départements de la Drôme et de l'Ardèche ont décidé d'adopter le même type de convention ainsi que la même tarification.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse finance la mission à hauteur de 50% de la dépense déclarée dans le cadre d'une convention passée avec chacun des deux départements. Toutefois, la base de calcul utilisée dans le 11^{ème} programme permet difficilement d'atteindre les 50% escomptés. Cette base est la suivante :

- Définition du nombre prévisionnel de visites lors de la demande de financement : toute visite supplémentaire n'est pas prise en compte ;
- Définition du temps passé par type de visite pour chacun des agents concernés selon leur fonction (technicien, secrétaire et responsable) ;
- Définition du coût horaire à appliquer au temps passé, celui-ci étant défini à partir de l'ensemble des charges de salaires pour chaque type de fonction (sur la base du salaire réel de l'ensemble des agents) avec application d'un coefficient de 1,30 pour la prise en compte des charges de structure ;
- Prise en charge intégrale du coût des analyses.

- Prise en charge du coût des investissements nouveaux

Les missions pouvant être prises en charge sont entre autres les suivantes :

- Prise en charge de 2 visites par station d'épuration (visite test, analyse, bilan ou audit), la réalisation de visites supplémentaires devant être argumentée pour pouvoir être éligible au financement (visites liées au dysfonctionnement d'une station, visites dans le cadre de la mise en service des stations d'épuration, ...) ;Prise en charge des missions transversales réalisées sans pouvoir dépasser les prévisions ;
- Organisation de journées de formation à l'attention des agents d'exploitation.

1.1.2 Domaine concurrentiel

Le cadre concurrentiel s'applique aux collectivités ne relevant pas du cadre conventionnel défini ci-dessus.

La contractualisation entre la Collectivité et le Département relève alors du code de la commande publique et le SATESE peut être amené à répondre à des appels d'offres comme tout autre opérateur économique.

Les visites réalisées par le SATESE en concurrentiel répondent au besoin défini par la Collectivité et sont essentiellement des bilans 24h, des audits des dispositifs d'autosurveillance. Elles peuvent également être des visites d'assistance ou une assistance technique spécifique (aide à la rédaction de manuels d'autosurveillance, analyse des risques de défaillance, rédaction des Rapport sur le Prix et la Qualité des Services, ...).

Les Collectivités financent en totalité l'intervention du SATESE sans aide de l'Agence de l'Eau.

1.2 Service bi-départemental

Le Département de la Drôme dispose d'un SATESE en régie depuis l'année 2000. Le Département de l'Ardèche, après avoir disposé d'un service sous la forme d'un contrat de prestations de services de 1993 à 2005, a choisi à partir de 2006 de le conduire en régie, dans le cadre d'une convention de partenariat passée avec le Département de la Drôme, ce dernier ayant la responsabilité fonctionnelle du service.

Le SATESE est le service bi-départemental opérationnel le plus ancien dont la pertinence est réelle du fait d'une relative similitude des deux départements.

L'organisation de l'équipe à l'échelle bi-départementale a fait ses preuves en matière d'optimisation du service :

- Un seul responsable fonctionnel pour l'ensemble du service ;
- Un secrétariat mutualisé ;
- Une mutualisation et une optimisation des moyens humains permettant de répondre aux demandes des collectivités en proposant une large gamme de compétence technique et une souplesse d'intervention ;
- Une mutualisation des moyens techniques (matériels de mesure, logiciels) ;
- Une synergie au sein de l'équipe : avec plus de 500 stations d'épuration suivies, c'est l'ensemble des techniciens qui gagne en expertise.

L'équipe du SATESE dispose d'une connaissance territoriale et d'une expertise appréciée et reconnue, tant par les collectivités que par les partenaires institutionnels.

Fin 2019, la convention de partenariat signée en 2009 par l'Ardèche et la Drôme s'est achevée. Une nouvelle convention d'une durée de 5 ans a été approuvée par les Commissions permanentes des deux Départements et signée le 16 janvier 2020 par leurs Présidents. Elle est reconductible une fois par tacite reconduction pour cette même durée.

1.3 Objectifs de la mission

L'arrêté du 21 juillet 2015 constitue le cadre réglementaire qui s'applique aux collectivités maîtres d'ouvrage de systèmes d'assainissement.

La mission du SATESE s'inscrit dans ce contexte : il apporte son assistance aux collectivités pour leur permettre de répondre au mieux aux exigences réglementaires mais également pour leur proposer des actions en vue de l'amélioration des systèmes d'assainissement et de leurs fonctionnements.

La mission consiste principalement à :

- Apporter aux exploitants de stations d'épuration les conseils d'exploitation, notamment sur les opérations récurrentes, devant permettre de pérenniser la durée de vie des ouvrages dont ils ont la charge mais aussi d'améliorer et d'optimiser leur fonctionnement ;
- Apporter aux collectivités maîtres d'ouvrages les informations permettant une meilleure connaissance de leurs installations d'épuration et, en cas d'anomalie, de proposer les actions curatives, les améliorations ou les investissements à réaliser ;
- Apporter aux collectivités maîtres d'ouvrage des conseils et des avis techniques concernant des projets d'amélioration, de réfection des ouvrages en place, mais aussi, la réalisation de nouveaux ouvrages ;
- Aider à la mise en place de l'autosurveillance en réalisant l'agrément des dispositifs ;
- Réaliser l'autosurveillance réglementaire pour les stations de plus de 200 EH pour les collectivités conventionnées et en application des marchés pour les collectivités du domaine concurrentiel ;
- Réaliser les visites d'audits des dispositifs d'autosurveillance des stations d'épuration et des déversoirs d'orage équipant les réseaux ;
- Organiser des sessions de formations à destination des exploitants des stations d'épuration, tout particulièrement pour ceux travaillant en régie ;
- Informer les collectivités et les agents d'exploitation sur les modifications réglementaires et les accompagner dans leur mise en œuvre.

1.4 Principaux types de visites réalisées

La mission du SATESE Drôme Ardèche repose donc sur les visites de stations d'épuration réalisées par les techniciens. Les principales visites réalisées sont décrites dans les paragraphes suivants.

1.4.1 La visite avec tests (VT ou Visite d'assistance simple)

Elle donne un aperçu du fonctionnement des ouvrages sur la base de constats et de tests de terrain. Elle permet de contrôler le fonctionnement des équipements et de diagnostiquer des dysfonctionnements éventuels.

Ce type de visite n'est pas réalisé sur l'ensemble des stations car, tout en permettant d'appréhender le fonctionnement des stations, elle ne fournit pas assez d'éléments d'appréciation de leur fonctionnement réel. Elle ne constitue qu'un premier indicateur.

1.4.2 La visite avec analyses (VA ou Visite avec analyses)

Elle comprend, outre les prestations de la visite avec tests, des prélèvements instantanés d'échantillons sur les effluents traités, ainsi que, dans certains cas, sur les boues activées et « recirculées ». Cette visite permet d'affiner le diagnostic en cas de dysfonctionnement mais aussi d'évaluer sommairement les performances épuratoires du système en place.

1.4.3 La visite bilan (VB ou visite bilan ou Visite d'AutoSurveillance Réglementaire - VASR)

Ce type de visite consiste à réaliser des mesures sur une durée de 24 heures, en général, afin de connaître la nature et les quantités de pollution traitée ainsi que les rendements épuratoires de la station d'épuration. Elle permet d'évaluer plus précisément les conditions de fonctionnement des ouvrages.

Les bilans 24 heures doivent être réalisés en application de l'arrêté du 21 juillet 2015 :

- Pour les ouvrages de capacité supérieure à 200 EH et inférieure à 500 EH : 1 bilan tous les 2 ans ;
- Pour les ouvrages de capacité comprise entre 500 EH et 1000 EH : 1 bilan par an ;
- Pour les ouvrages de capacité comprise entre 1000 EH et 2000 EH : 2 bilans par an ;
- Pour les ouvrages de capacité comprise entre 2000 EH et 10 000 EH : 1 bilan par mois ;
- Pour les ouvrages d'une capacité supérieure à 10 000 EH : supérieur à 1 bilan par mois.

Le SATESE ne réalise des bilans 24 h que sur des ouvrages d'une capacité inférieure à 2 000 EH.

Le choix a été fait de réaliser l'ensemble des bilans réglementaires pour les collectivités éligibles, ceci afin de garantir la réalisation effective de ces bilans et de permettre aux collectivités de pouvoir bénéficier de la prime à la performance épuratoire, selon les modalités d'éligibilité déterminées par l'Agence de l'Eau.

1.4.4 La visite diagnostic des installations, agrément des dispositifs d'autosurveillance

Ce type de visite permet la validation du dispositif mis en place par l'exploitant ou le constructeur d'un nouvel ouvrage.

Les dispositifs d'autosurveillance sont rendus obligatoires par la législation (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, Eaux Résiduaires Urbaines, Arrêté du 21/07/2015) ; ils concernent :

- les stations d'épuration de plus de 2000 E.H ;
- les dispositifs de mesure mis en place sur les déversoirs d'orage et certains points de mesures du réseau, soit en application des dispositions de l'arrêté de 2015, soit en application des arrêtés préfectoraux spécifiques s'imposant à certains ouvrages.

L'agrément général des dispositifs d'autosurveillance comprend :

- *Le diagnostic des dispositifs* : dans le cas des stations d'épuration existantes, le SATESE fait un point sur les ouvrages actuels et définit par la suite une liste de travaux et d'équipements nécessaires à la mise en place de l'autosurveillance ;
- *L'agrément des matériels et de leur mise en place* : pour les nouvelles stations ou les mises aux normes, une vérification préalable des dispositifs et des équipements est effectuée avant la mise en eau. Il s'agit de s'assurer de la bonne exécution des travaux et du bon fonctionnement des débitmètres et des préleveurs ;
- *La validation du manuel d'autosurveillance* : cette opération consiste à assister l'exploitant lors de la rédaction du manuel d'autosurveillance et à valider techniquement la version finale. L'arrêté du 22/06/2007 avait étendu l'obligation de disposer d'un manuel d'autosurveillance à tous les systèmes d'assainissement de plus de 200 EH avec pour date d'application le 01/01/2013. L'arrêté du 21 juillet 2015 introduit de nouvelles dispositions en matière de production documentaire relative à l'autosurveillance des ouvrages (cf. paragraphe 5.1.3).
- L'agrément des dispositifs d'autosurveillance fait l'objet d'un rapport.

1.4.5 La visite d'audit des dispositifs d'autosurveillance

1.4.5.1 Pour les stations d'épuration

Les collectivités maîtres d'ouvrage de stations d'épuration de plus de 2000 EH doivent faire réaliser chaque année au moins un audit des dispositifs d'autosurveillance de leur(s) station(s) d'épuration. L'audit est exigé par l'Agence de l'Eau qui, par ailleurs, fournit le cadre des informations à renseigner et permet de contrôler les pratiques d'autosurveillance de l'exploitant de la (des) station(s), que l'exploitation soit réalisée par un prestataire ou en régie.

Depuis 2009, le SATESE dispose d'un agrément pour réaliser les contrôles des dispositifs d'autosurveillance des stations d'épuration pouvant traiter une charge de plus de 120 Kg de DBO5 (soit 2000 EH).

L'audit des dispositifs d'autosurveillance est également l'occasion, pour les agents du SATESE, de commenter et expliquer aux exploitants les résultats des observations, mesures et tests réalisés à cette occasion mais aussi d'apporter, le cas échéant, des conseils pour l'amélioration du fonctionnement des ouvrages.

Le SATESE est parfois amené à faire réaliser les analyses des échantillons d'effluents par le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Drôme (LDA), lorsque le laboratoire choisi par l'exploitant n'est pas certifié COFRAC¹, c'est-à-dire agréé conjointement par le Ministère chargé de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et celui de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Chaque visite donne lieu à un rapport spécifique établi selon le modèle de l'Agence de l'Eau, le rapport devant établir la conformité des dispositifs.

Tout rapport d'audit concluant à des dispositifs non conformes doit être accompagné d'une fiche de non conformité indiquant les moyens à mettre en œuvre pour atteindre la conformité des installations. Une nouvelle visite doit alors être envisagée après que l'exploitant ait mis en œuvre les mesures correctives préconisées.

1.4.5.2 Pour les réseaux

Le contrôle des déversements dans le milieu naturel à partir des réseaux de collecte transportant une charge supérieure à 120 Kg de DBO5 (2000 EH) est obligatoire au titre de l'article 17 - II de l'arrêté du 21 juillet 2015.

Ainsi, dans la continuité des contrôles des dispositifs d'autosurveillance des stations d'épuration, le SATESE a étendu son activité de contrôle des dispositifs d'autosurveillance aux réseaux de collecte et de transfert d'eaux usées.

1.4.5.3 Rapports d'audits

Les conclusions de l'audit annuel des dispositifs d'autosurveillance doivent être transmises au service de Protection de la Qualité des Eaux de la DDT (Police de l'Eau) et l'Agence de l'Eau les prend aujourd'hui en compte dans le versement de la prime à la performance épuratoire.

1.4.6 La visite complexe

Ce type de visite correspond à une visite d'expertise.

Elle est, en général, réalisée pour les collectivités relevant du domaine conventionnel mais peut être réalisée dans le cadre concurrentiel dans certains cas.

Elle a lieu :

- Lors du constat, par la collectivité ou son exploitant, d'une pollution inhabituelle pouvant, soit perturber fortement le traitement biologique des effluents (ex : fioul) ou pouvant rendre impropres les boues à la valorisation (ex : Zinc, Cuivre, ...)

¹ Comité Français d'ACcréditation

- A la suite d'une visite programmée du SATESE lorsque le technicien a constaté de gros problèmes de réglage sur les ouvrages – dont la cause peut être multiple (conception, surcharge, vétusté, ...) – nécessitant un accompagnement plus poussé dans le réglage des appareils plus ou moins assorti de mesures ou d'analyses ;
- Pour la réalisation de bathymétries sur les lagunes : ce type de visite (4 à 6 bathymétries sont réalisées par an sur les 2 départements) permet de déterminer la hauteur de boues dans les bassins de lagunes et de réaliser un échantillon de boues destiné à être analysé. Le technicien établit ensuite une cartographie des hauteurs de boues dans les 3 bassins de lagune et précise dans son rapport le délai dans lequel la collectivité devra envisager le curage de la lagune tout en précisant si la boue est apte ou non à l'épandage agricole ;
- Pour rédiger un plan d'épandage simplifié pour les collectivités disposant de très petits ouvrages épuratoires ;
- Lors du curage des Filtres Plantés de Roseaux (FPR) : les techniciens SATESE ont participé à plusieurs journées techniques sur les modalités du curage et sur les prescriptions techniques à mettre en œuvre ; ils sont donc au fait de ce type d'opération qui va de plus en plus être nécessaire, les premières stations d'épuration de type FPR atteignant une dizaine d'années d'âge. La présence du technicien SATESE lors des opérations de curage est souvent un atout pour les collectivités ;
- Lors de travaux de réhabilitation ou de réparation d'un ou plusieurs ouvrages de la station d'épuration nécessitant de bypasser tout ou partie des effluents dans le milieu naturel. Ce type de travaux oblige le maître d'ouvrage à adresser une note d'incidence au service de Protection de la Qualité des Eaux de la DDT (Police de l'Eau) mais aussi à vérifier l'impact du rejet d'effluents plus ou moins traités dans le milieu par la réalisation de prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses ;
- Afin d'affiner un diagnostic réalisé lors des visites précédentes par la réalisation de mesures plus longues dans la durée ou en plusieurs endroits pour mieux cerner l'impact du rejet dans le milieu naturel ;
- Pour réaliser une expertise d'un ouvrage épuratoire ou des modalités de traitement d'effluents par rapport à une problématique donnée.

1.4.7 Rapports de visite

Chaque visite fait l'objet d'un rapport écrit adressé conjointement au responsable élu de la collectivité Maître d'ouvrage de la station d'épuration ainsi qu'à l'exploitant de cette dernière s'il est un prestataire extérieur (affermage ou prestation de service).

Avec le transfert de la compétence traitement des eaux usées de certaines communes vers les communautés de communes ou d'agglomération, le SATESE peut être amené à adresser également le rapport de visites aux communes, à titre d'information, en cas d'accord des EPCI maîtres d'ouvrage.

Outre les points importants concernant les mesures relatives au fonctionnement de la station d'épuration, le rapport est un document qui comporte une analyse sommaire – mais parfois détaillée – sur le fonctionnement et l'exploitation des ouvrages, un avis, des conseils, voire des recommandations pour les améliorer et des propositions de solutions correctives à mettre en œuvre, qu'il s'agisse de non-conformités réglementaires ou, tout simplement, de dysfonctionnements.

Les techniciens poursuivent, d'année en année, leurs efforts en matière de qualité rédactionnelle de façon à ce que les élus, premiers destinataires des rapports, puissent facilement en comprendre le sens.

Le rapport est également le moyen par lequel le SATESE rappelle aux communes leurs obligations réglementaires et formule un certain nombre de recommandations générales.

Les rapports s'adressent également aux agents en charge de l'exploitation des ouvrages et il est dommage que, dans un certain nombre de communes, les élus ne les leur communiquent pas.

1.5 MICROSAT : le logiciel dédié à l'enregistrement des données et au suivi de l'activité du SATESE

L'ensemble des données relatives à chaque station suivie par le SATESE est enregistré dans le logiciel spécifique MICROSAT depuis l'année 2010.

Ce logiciel a été développé il y a plusieurs années à la demande de l'ANSATESE (Association Nationale professionnelle regroupant les techniciens des SATESE) dont plusieurs de ses membres sont membres du comité de pilotage de l'évolution du logiciel.

Ainsi, le logiciel fait l'objet de deux mises à jour annuelles destinées à améliorer l'exploitation des données, la présentation des rapports mais aussi pour prendre en compte les évolutions réglementaires. Par ailleurs, la société IGA qui développe ce logiciel en exclusivité pour l'ANSATESE, en assure la maintenance quotidienne si besoin.

La Direction des Services Informatiques du Département de la Drôme accompagne le SATESE dans la mise en place des nouvelles versions du logiciel et dans la résolution des problèmes éventuels.

Jean-Michel MONNET, technicien SATESE, est membre du comité de pilotage du logiciel au niveau national et, avec Maryline NOIR, il réalise les tests des nouvelles versions produites avant leur mise en production.

Ce logiciel permet, outre la saisie de données administratives, la saisie des données techniques (résultats d'analyses et de mesures) et leur interprétation au regard des critères déterminés par la réglementation en vigueur.

Il permet également de présenter des rapports de visite étayés d'un synoptique de la station concernée et, le cas échéant, de photos permettant de mettre en évidence les parties d'ouvrages posant problème.

Le logiciel ne permet cependant pas de disposer de tous les éléments nécessaires à la rédaction du rapport d'activité.

1.6 Le partage de la connaissance du parc de stations d'épuration

Depuis plusieurs années, l'Agence de l'Eau, les services de la Direction Départementale des Territoires (Police des Eaux) des deux départements et le SATESE mettent en commun leurs bases de données pour pouvoir disposer des mêmes informations sur l'ensemble des ouvrages : code sandre, dénomination, capacité, coordonnées de géoréférencement, date de mise en service, filière.

2. BILAN D'ACTIVITE 2019

2.1 Evolutions réglementaires de 2019

Comme indiqué au paragraphe 1.1, le nouveau décret sur l'assistance technique départemental attendu depuis 2016 est paru. Il établit un seuil de population à 40 000 habitants pour l'éligibilité des EPCI, en intégrant également les collectivités dont la moitié des communes sont classées en zone de montagne.

Ce dispositif permet de contrebalancer les effets de la loi NOTRe depuis laquelle l'activité en domaine conventionnelle ne faisait que décliner, au rythme des prises de compétence en assainissement des intercommunalités.

Avec ces nouvelles conditions d'éligibilités, l'assistance technique départementale dans le domaine conventionnel peut être apportée à des EPCI à caractère rural.

Au 1^{er} janvier 2020, l'intervention du SATESE pour des collectivités telles que la Communauté de Communes du Crestois Pays de Saillans, de la Communauté de Communes de Val'Eyrieux ou de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche est ainsi repassée dans le domaine conventionnel.

2.2 L'Equipe de 2019

L'année 2019 a été marquée par quelques mouvements au sein de l'équipe du SATESE :

- retour de Nicolas PARMENTIER après une absence d'un an (congés + disponibilité) ;
- fin de contrat pour Marine VERNE, présente dans l'équipe depuis 2016 ;
- retour de Jean-Michel MONNET sur un poste adapté en septembre, après un an d'absence suite à un accident de travail ;
- Maintien de Baptiste NEVEUX en renfort ;
- Arrivée de Justine BERNARD en septembre, apprentie technicienne en alternance dans le cadre de son BTS GEMEAU suivi au Lycée Agrotec de Vienne.

La répartition des secteurs entre technicien s'est globalement effectuée comme suit

ARDECHE

- Secteur Nord : Nicolas PARMENTIER
- Secteur Centre : David MARTEAU
- Secteur Sud : Natacha SIDOBRE

DROME

- Secteur Nord : Baptiste NEVEUX
 - Secteur Centre : Maryline NOIR
 - Secteur Sud : Isabelle LART
- Frédéric SERRANO : sur les deux départements et sur plusieurs secteurs.

Bien que chaque technicien soit affecté à un secteur particulier, ce qui permet de mieux organiser les visites en mutualisant les déplacements mais aussi, à chacun, d'assurer un suivi plus pertinent sur les stations par la récurrence des visites, les exceptions suivantes existent :

- Baptiste NEVEUX a assuré des tournées dans le Sud Drôme ;
- Les visites de contrôle des dispositifs d'autosurveillance sont affectées sans tenir compte des secteurs ;
- Les techniciens sont amenés à intervenir sur d'autres secteurs que les leurs en cas de nécessité de service de façon à réaliser l'ensemble des visites prévues sur l'année.

Le secrétariat et la comptabilité ont été assurés en 2019 par Jacqueline FAURE et Virginie VALGALIER.

Les tâches assurées par l'équipe administrative concernent :

- L'édition et l'envoi des avis de passage ;
- La gestion des conventions pour le département de la Drôme et des marchés ;
- Le paiement et le contrôle de l'ensemble des factures ;
- L'édition des états liquidatifs de recettes.

C'est Marie-Hélène GARDES, du service de l'Eau du Département de l'Ardèche, qui a assuré la gestion des conventions avec les collectivités ardéchoises ainsi que l'édition des états liquidatifs de recettes correspondants.

Céline HOLGADO a assuré la coordination technique et administrative du service.

L'animation de l'activité du SATESE s'est effectuée en lien étroit avec le Département de l'Ardèche, en particulier avec Christine BENOIT, Directrice Adjointe des Politiques Territoriales et Francis HUBERT, Responsable du Pôle Eau.

2.3 Moyens matériels – Acquisitions de 2019

En 2019, les acquisitions réalisées ont essentiellement été les suivantes :

- un détecteur de gaz de remplacement, pour les interventions en milieu confiné, essentiellement en réseau ;
- un obturateur déversoir pour de la mesure de débits sur certains points d'entrée ou de sortie de station ou en réseau ;
- 4 préleveurs automatiques compacts pour gagner en facilité de manipulation, pour augmenter le nombre de chaînes de mesure disponibles et permettre aux techniciens qui le souhaitent d'en conserver une dans leur véhicule ;
- Détecteur de surverse ;
- Une caméra pour l'inspection de canalisations de petits diamètres pour faciliter les diagnostics lors de certains dysfonctionnement.

Le SATESE vérifie et étalonne annuellement son matériel destiné aux mesures, conformément aux dispositions relatives à l'agrément que lui a accordé la Préfecture de Région. Toutefois, en cas de constat de dysfonctionnement d'un matériel, ce dernier fait l'objet d'une vérification intermédiaire, voire d'une réparation et d'un nouvel étalonnage si nécessaire.

Chaque appareil utilisé pour les audits dispose d'une fiche de vie, d'une fiche de mode opératoire et d'une fiche de vérification. Toutes les données relatives au matériel sont dans le logiciel MICROSAT. Néanmoins, il y a également une gestion papier des fiches de vie.

L'objectif du SATESE est de disposer du matériel nécessaire pour répondre aux demandes des collectivités et, notamment, pour la réalisation des visites réglementaires dans des conditions optimales.

Les techniciens rencontrent régulièrement les fournisseurs des matériels de métrologie qu'ils utilisent afin d'améliorer leurs pratiques et de se tenir au courant des évolutions techniques en la matière. Ils échangent également régulièrement avec leurs collègues « préleveurs » du Laboratoire Départemental d'Analyses avec lesquels ils étalonnent en commun une partie de leur matériel.

La liste du matériel possédé par le SATESE est la suivante :

MATERIEL SATESE AU 31/12/2019	PREVISIONNEL 2020
<p>20 Préleveurs (6 réfrigérés et 14 isothermes - marques Hydreka et ISCO),</p> <p>1 Pompe pour prélèvement en piézomètre (Pompe PP45 SDEC),</p> <p>11 Débitmètres (10 SIGMA dont 1 avec sonde US et 1 ISCO) : appareils d'enregistrement de données permettant de mémoriser les données transmises par les pinces ampérométriques, la sonde pression ou bien d'autres capteurs pour un traitement ultérieur des données ,</p> <p>1 débitmètre Hauteur/vitesse : permet de mesurer des débits sur des portions non équipées en canaux de mesure (ex: réseaux),</p> <p>3 débitmètres électromagnétiques portatifs (Flexim),</p> <p>1 caméra</p> <p>4 Octopus : appareils d'enregistrement de données permettant de mémoriser les données transmises par les pinces ampérométriques, la sonde pression ou tout autre capteur afin de récupérer et analyser les données ultérieurement,</p>	<p>Achat de 2 débitmètres, de sondes piézométriques, d'un lave-linge séchant, de MES-mètres.</p>

MATERIEL SATESE AU 31/12/2019	PREVISIONNEL 2020
<p>8 Sondes de niveau pression permettant de mesurer des niveaux d'eau et d'effectuer des conversions hauteur-débit,</p> <p>1 sonde IJINUS: permet d'équiper temporairement les déversoirs d'orage dans les réseaux,</p> <p>4 Pincés ampérométriques utilisées pour connaître le temps de fonctionnement des pompes de relevage,</p> <p>3 balances, des thermomètres, des chronomètres, 2 lasers, et différents matériels permettant de réaliser les bilans 24h et les audits (câbles, batteries, cannes de bullage,),</p> <p>3 sondes MES,</p> <p>6 sondes de détection de surverse,</p> <p>1 appareil de mesure multiparamètres avec sondes REDOX et LDO,</p> <p>1 télémètre (acquisition 2015).</p> <p>6 obturateurs déversoir</p> <p>Equipements de protection individuels :</p> <p>2 détecteurs de gaz: permet de prévenir la présence de gaz mortels (H2S, CO, méthane, ...) lors d'intervention en atmosphère confinée (réseaux principalement),</p> <p>1 masque autosauveteur (acquisition 2015) : permet de protéger le technicien en cas de présence de gaz mortel en filtrant l'air respiré,</p> <p>1 trépied et un treuil de sécurité (acquisition 2015 en partenariat avec le LDA) : permet de prévenir les risques de chute du technicien lors d'intervention en hauteur et d'assurer son évacuation en cas de malaise en milieu confiné,</p> <p>3 règles équerres de 2 mètres,</p> <p>7 Appareils photographiques numérique Petit matériel,</p> <p>7 glacières réfrigérées de 65 litres Ces glacières sont utilisées pour acheminer les échantillons au laboratoire dans une enceinte réfrigérée,</p> <p>1 barque pour effectuer des bathymétries.</p>	

2.4 Collectivités ayant bénéficiés des services du SATESE en 2019

2.4.1 **Domaine conventionnel**

En 2019, le nombre de collectivités concernées par le cadre conventionnel a été le suivant :

Année 2019	ARDECHE	DROME	TOTAL DROME - ARDECHE
Nombre de collectivités	114	151	265
Nombre de STEP	161	180	341
Part du conventionnel au regard du temps passé sur les visites	57 %	75 %	66 %

2.4.2 Domaine concurrentiel

L'activité concurrentielle du SATESE en 2019 est restée globalement stable, aucun nouveau marché n'ayant été signé et aucun transfert de compétence n'ayant été mis en œuvre.

On peut toutefois noter l'absence d'intervention sur le périmètre de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche pour la réalisation des audits et bilans 24H en 2019, la collectivité ayant préféré recourir à un prestataire privé pour des raisons de coûts.

En 2019, le détail du nombre de collectivités concernées par le cadre concurrentiel a été le suivant :

Année 2019	ARDECHE	DROME	TOTAL DROME - ARDECHE
Nombre de collectivités	21	19	40
Nombre de STEP	163	77	240
Part du concurrentiel au regard du temps passé sur les visites	43 %	25 %	34 %

Les marchés sont passés pour une durée variant de un à trois ans selon les collectivités.

Le nombre de stations suivies varie de une à trente cinq.

Le prix des visites est défini en fonction de leur nature mais aussi de l'optimisation possible dans leur réalisation, notamment pour les intercommunalités de plus en plus nombreuses.

2.5 Visites « classiques réalisées »

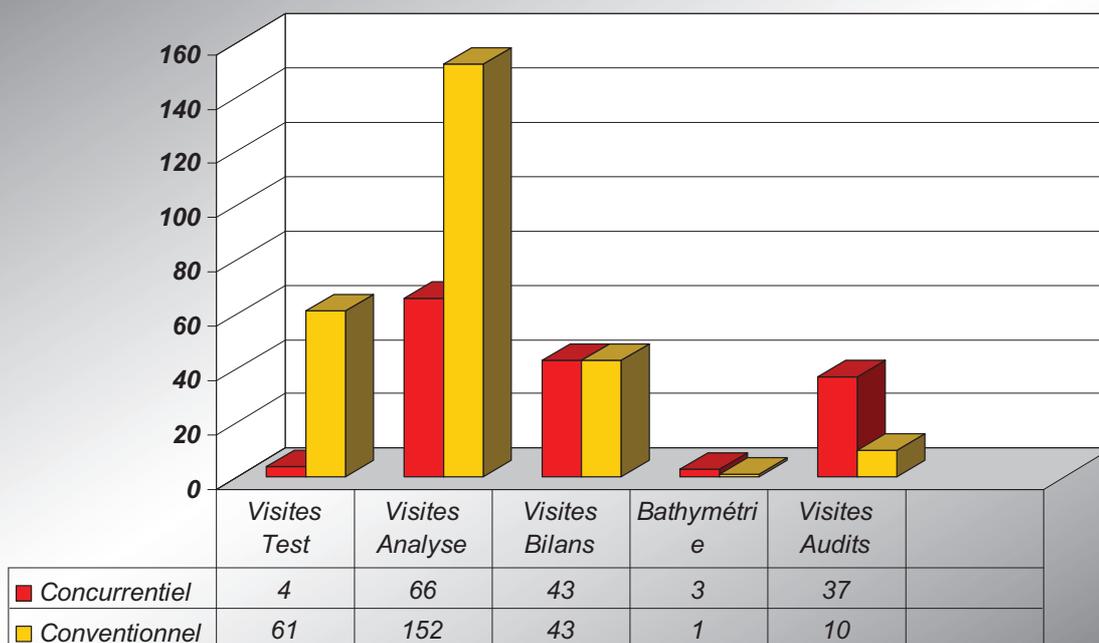
2.5.1 Nombre de visites réalisées

2.5.1.1 En Ardèche

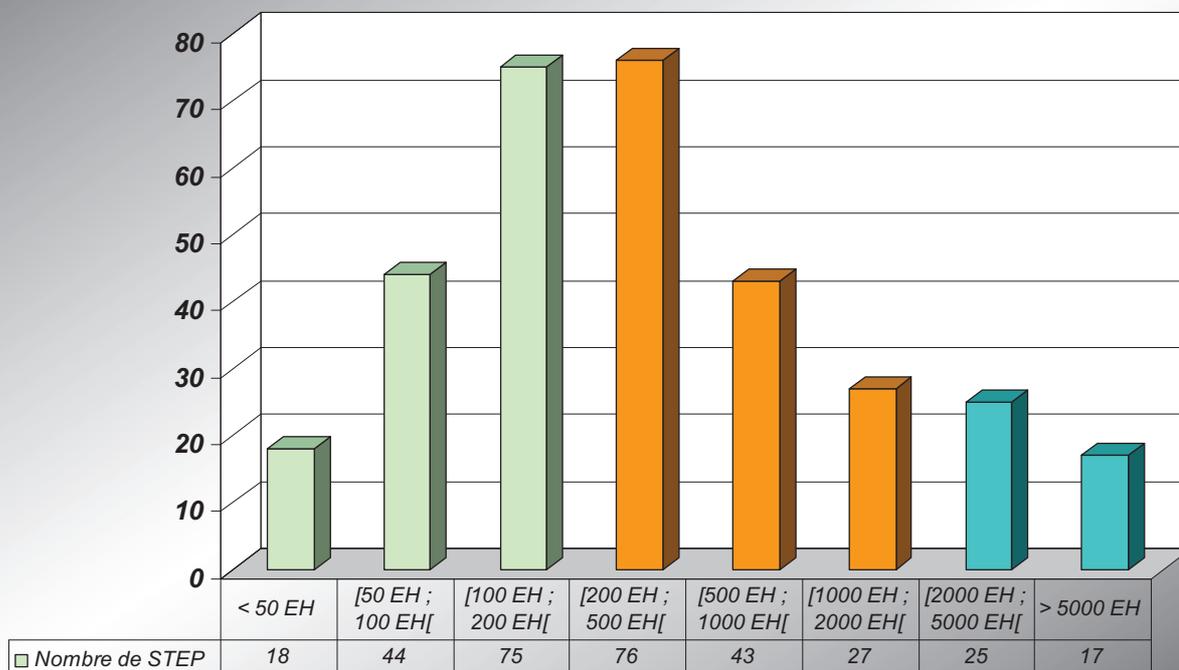
Types de visites 2019	Nombre de visites effectuées	
	Cadre conventionnel	Cadre concurrentiel
VT : Visites avec tests	61	4
VA : Visites avec tests et analyses	152	66
VASR : Visites bilans 24h (Autosurveillance réglementaire)	43	43
B : Bathymétrie	1	3
Validation Autosurveillance	0	0
VC : Visites Courantes des dispositifs d'Autosurveillance (stations et/ou réseaux)	10	37
Visites concernant des projets de nouvelles stations d'épuration	4	1
Visites dans le cadre de missions transversales	3	

Les graphiques ci-après en donnent une illustration :

TYPES DE VISITES REALISEES PAR LE SATESE EN ARDECHE

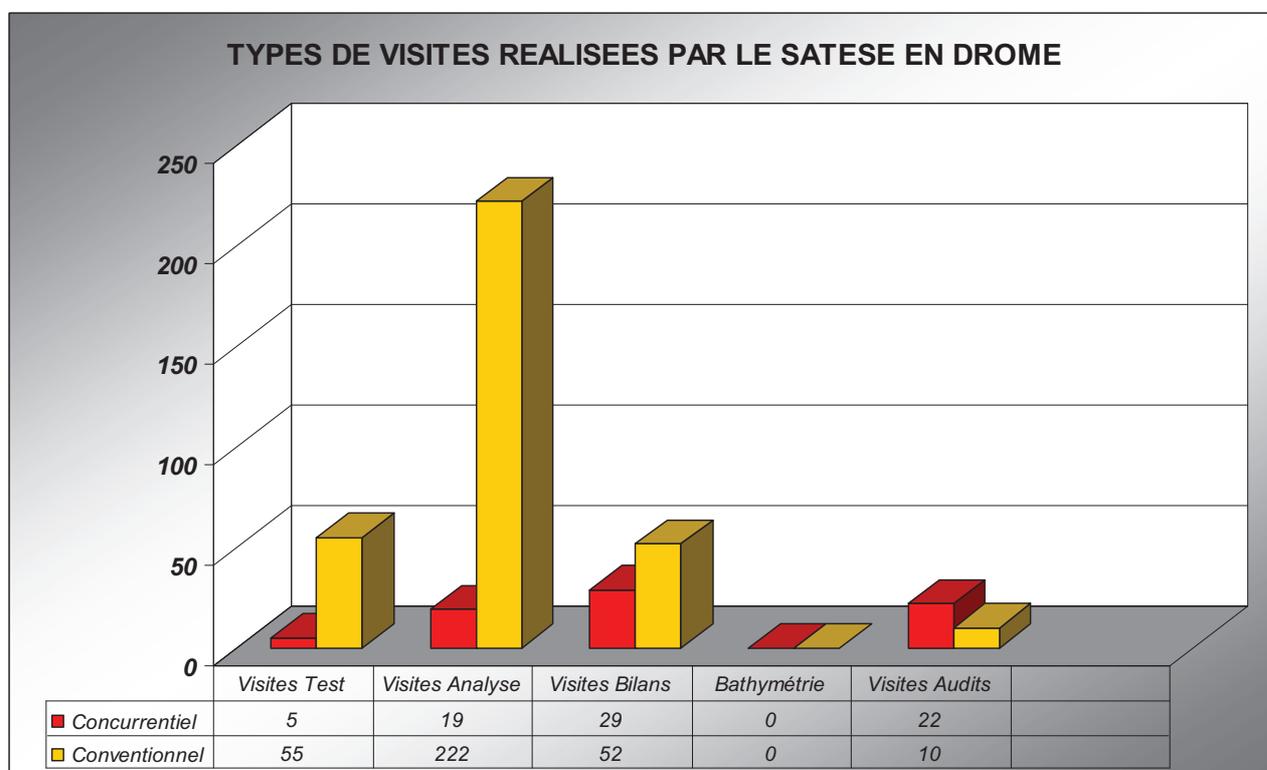


TYPES DE STATIONS VISITEES PAR LE SATESE EN ARDECHE

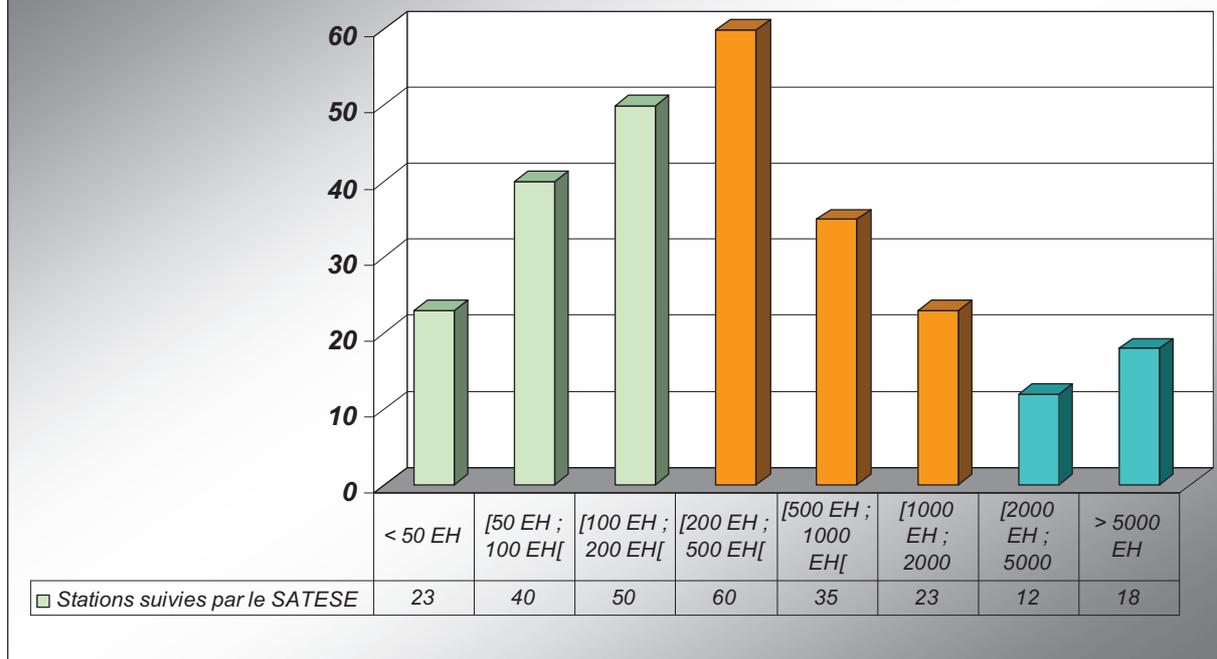


2.5.1.2 En Drôme

Types de visites 2019	Nombre de visites effectuées	
	Cadre conventionnel	Cadre concurrentiel
VT : Visites avec tests	55	5
VA : Visites avec tests et analyses	224	19
VASR : Visites bilans 24h (Autosurveillance réglementaire)	52	29
Bathymétrie	0	0
Validation Autosurveillance	0	0
VC : Visites Courantes des dispositifs d'Autosurveillance (stations et/ou réseaux)	10	22
Visites concernant des projets de nouvelles stations d'épuration	0	0
Assistance à la programmation de travaux- Assistance technique – Missions transversales	1	



TYPES DE STATIONS VISITEES PAR LE SATESE EN DROME



2.5.1.3 Conclusion

Les graphiques ci-dessus présentent le cadre majeur de l'activité des techniciens du SATESE.

Toutefois, à ces visites, il faut ajouter tous les contacts entre les techniciens et les exploitants, voire avec les élus et les interventions à titre d'expertise :

- lorsque des problèmes ou des dysfonctionnements surviennent ; le technicien du SATESE est l'expert vers lequel la collectivité se tourne naturellement pour résoudre les problèmes de fonctionnement des ouvrages dont l'impact sur le milieu peut être destructeur. Ça a été le cas sur plusieurs ouvrages, dont celui de Chatillon en Diois dans la Drôme ou d'Orgnac l'Aven en Ardèche ;
- Dans les deux départements, les techniciens ont eu l'occasion de participer aux phases d'études concernant la réalisation de schémas directeurs d'assainissement, de diagnostics de réseaux, de nouveaux projets de stations d'épuration ;
- En Ardèche, les techniciens ont plusieurs fois été sollicités dans le cadre de problématiques liés au rejets d'effluents non domestiques dans des systèmes d'assainissement publics. Des mesures suivies de préconisations ont été effectuées ;
- Lors d'opération de curage des boues sur les Filtres Plantés de Roseaux notamment : cette opération nécessite un bon choix de date et une bonne organisation pour pénaliser le moins possible le fonctionnement de l'ouvrage.

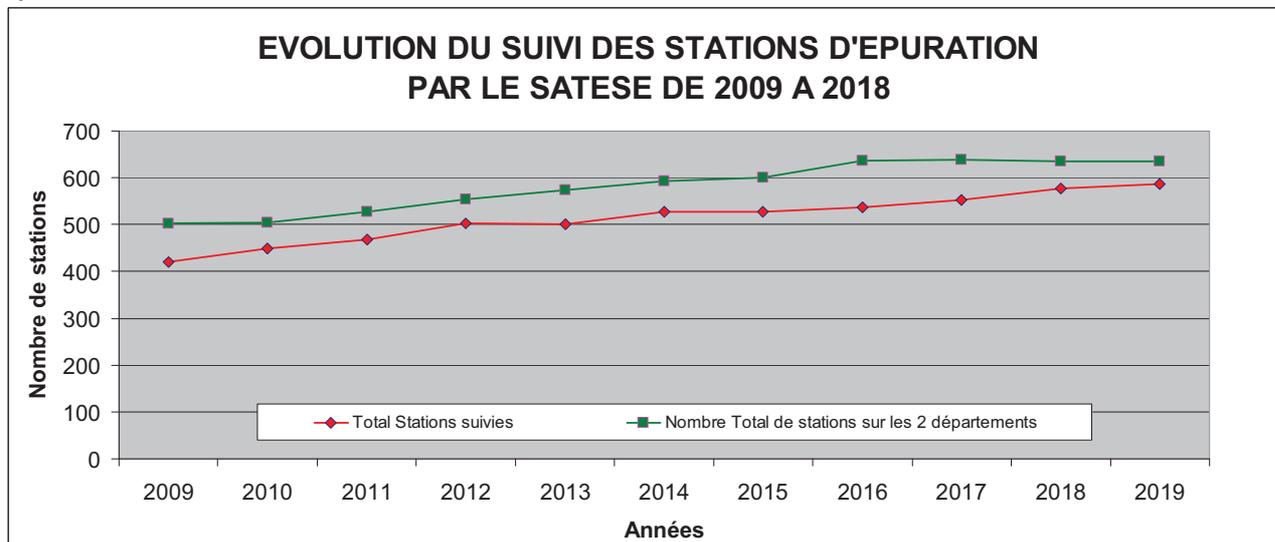
En 2017, il avait été choisi de réaliser l'intégralité des bilans réglementaires pour les collectivités conventionnées, ce qui n'était pas le cas précédemment. Ce choix a été fait pour les raisons suivantes :

- il existait une inégalité entre les secteurs de Drôme Ardèche, certains techniciens ayant pris l'habitude de réaliser l'intégralité des bilans réglementaires et d'autres s'en tenant au cadre d'intervention initial ;
- il était très fréquent que les bilans non réalisés par le SATESE ne soient jamais commandés à des prestataires externes par les collectivités, avec pour conséquence un non respect des conditions d'autosurveillance pouvant engendrer des déclarations de non conformité et la perte de primes à l'épuration.
- au delà des conséquences réglementaires et financières, la non-réalisation de ces bilans entraînait une perte de connaissance des résultats de fonctionnement d'un certain nombre d'ouvrages.

En 2019 encore, l'intégralité des bilans réglementaires pour les collectivités conventionnées dont les ouvrages sont exploités en régie a encore été réalisée.

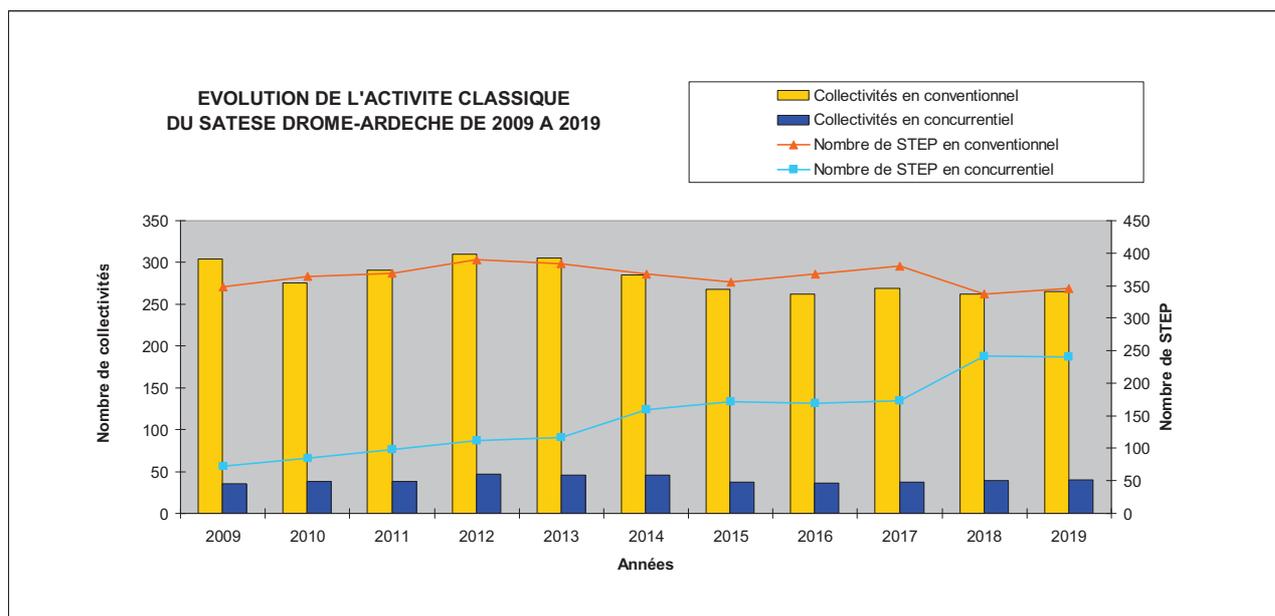
2.5.2 Evolutions de l'activité

Le nombre de stations suivies entre 2009 et 2019 a globalement cru comme le montre le graphique ci-après.

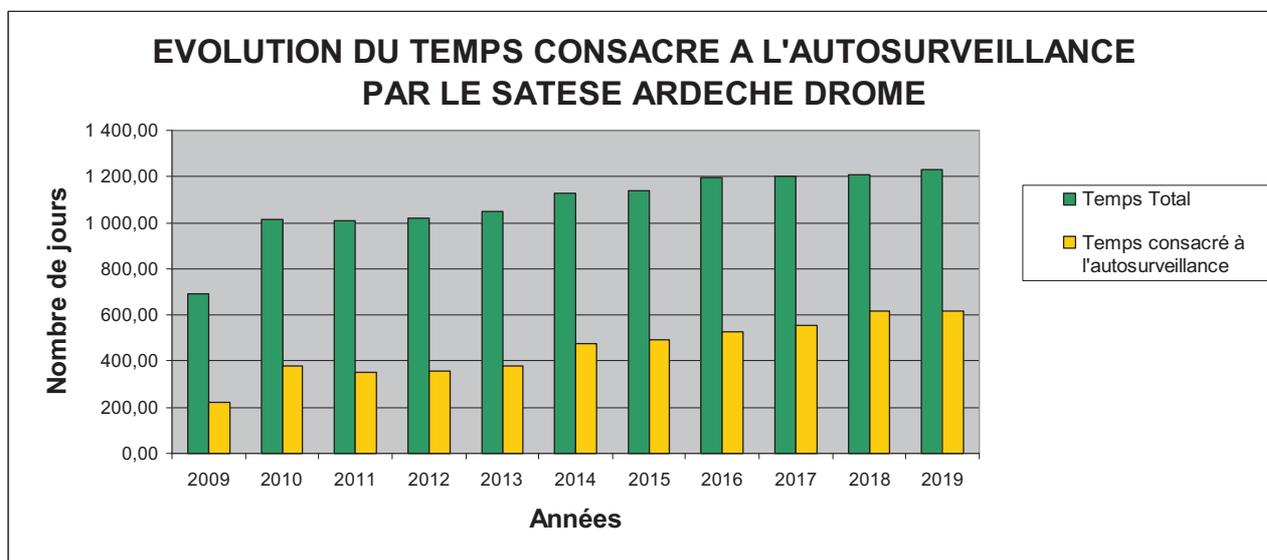
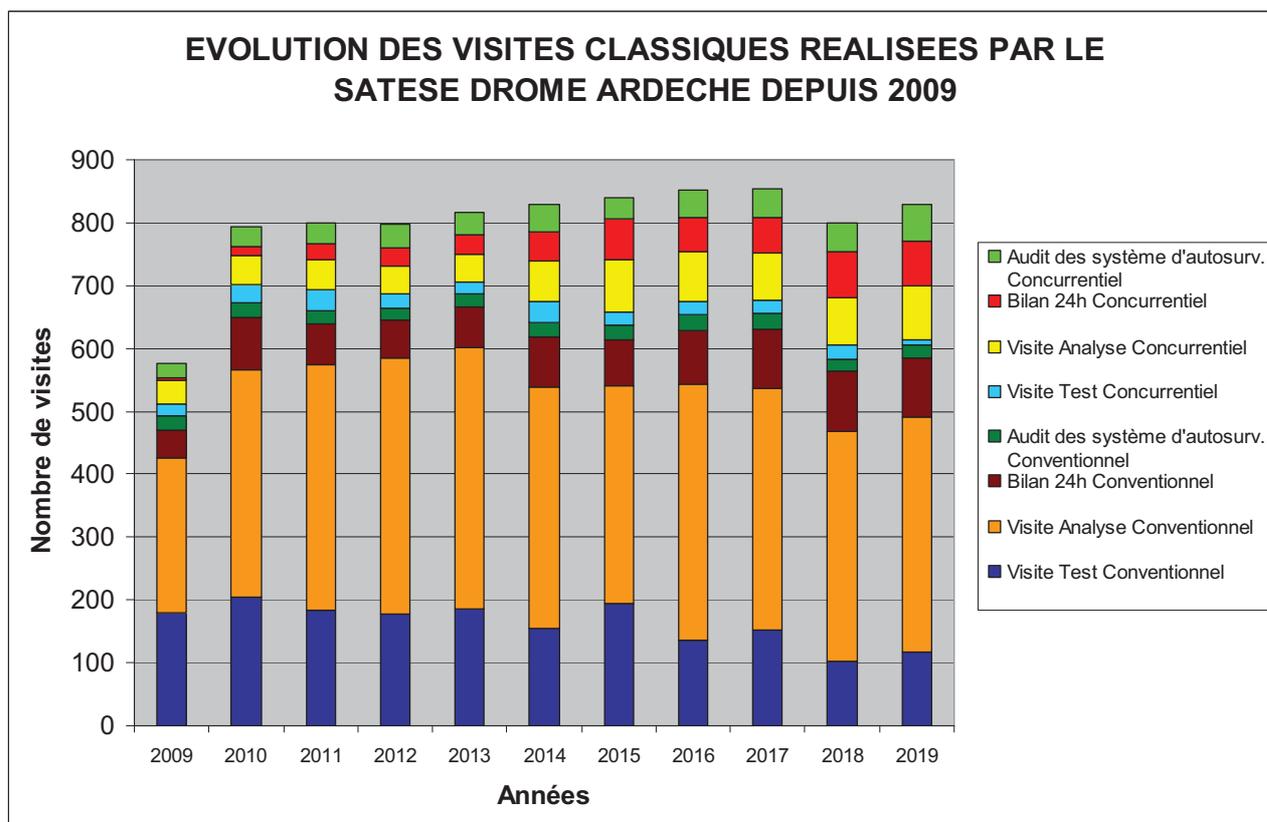


L'évolution depuis 2009 de la répartition des stations suivies en conventionnel et en concurrentiel est présentée dans le tableau ci-après. Il appelle les commentaires suivants :

- Le nombre de stations suivies en conventionnel a augmenté de 2009 à 2012 avec le développement de l'activité du service ;
- Après 2012 une première vague d'EPCI a pris la compétence assainissement et la part du concurrentiel a cru, au détriment du suivi en conventionnel ;
- Le phénomène s'est stabilisé à partir de 2015 ;
- En 2018, les effets de la loi NOTRe avec la deuxième vague de transfert de compétence au EPCI se font sentir avec l'augmentation de la part du concurrentiel.
- L'année 2019 s'est déroulée dans la continuité de l'année 2018, sans nouveaux transferts de compétences.



En complément de ces graphes généraux sur l'évolution du nombre de stations suivies et du nombre de collectivités concernées, il est intéressant de voir l'évolution du nombre de visites et du temps qui leur est consacré sur 11 ans :



Ces deux graphes montrent l'augmentation du nombre de visites classiques au fil des années. Après une augmentation continue du temps consacré aux visites d'autosurveillance depuis 2019, leur nombre est resté stable entre 2018 et 2019.

Autosurveillance

La réalisation des contrôles des dispositifs d'autosurveillance et leur conformité rentrent dans le calcul de la prime à la performance épuratoire versée par l'Agence de l'Eau.

Ainsi, le SATESE réalise un grand nombre d'audits des dispositifs d'autosurveillance des stations d'épuration et des ouvrages de déversement.

2.6 Missions transversales

2.6.1 Formation des exploitants des Stations d'Épuration

Des journées techniques ont été organisées à l'attention des exploitants de station d'épuration en décembre 2019. Des rappels sur les grands principes épuratoires ont été abordés le matin et les participants ont pu visiter une station d'épuration l'après-midi.

On note une bonne participation en Ardèche et en Drôme :

Journées	Date	Inscrits	Conventionnel	
			Participants Ardèche	Participants Drôme
Journée à Thueyts – Visite de la STEP de Thueyts	02/12/2019	32 inscrits	27 inscrits	5 inscrits
Journée à St-Nazaire-en-Royans – Visite de la STEP du SMABLA.	03/12/2020	18 inscrits	3 inscrits	15 inscrits
TOTAUX		50 inscrits	30 inscrits	20 inscrits

2.6.2 Journées EPNAC

Les techniciens du SATESE participent chaque année aux journées techniques de l'EPNAC (Groupe de travail national sur l'Évaluation des Procédés Nouveaux d'Assainissement des petites et moyennes Collectivités). En 2019, elles ont eu lieu les 2 et 3 octobre à STRASBOURG.

Ces journées restent un moment important pour l'ensemble des techniciens des SATESE, comme pour les représentants des Agences de l'Eau et des polices de l'Eau avec la participation de représentants du Ministère de l'Environnement et de responsables de services des Départements et des Agences. Les communications faites lors de ces journées permettent à tous d'échanger sur des problématiques techniques d'évoluer dans leurs approches et leurs pratiques quotidiennes.

Le SATESE dispose de tous les diaporamas des conférences en format pdf qui constituent une de ses ressources documentaires qu'il met à disposition des collègues du service. Lorsque ces documents sont publics, le SATESE les recommande notamment aux maîtres d'œuvre.

Les liens établis avec les autres techniciens des SATESE et les chercheurs de l'INRAE permettent également aux techniciens de solliciter leurs avis sur des problématiques particulières.

En 2019, David MARTEAU a fait une présentation, en partenariat avec une Mélanie THOMAS du SATESE de la Loire, sur la gestion des végétaux sur les stations d'épuration de type filtres plantés de roseaux.

2.6.3 ANSATESE – ARSATESE RMC

L'ANSATESE regroupe la communauté des techniciens des services publics en charge de l'assistance dans le domaine de l'épuration et du suivi des eaux.

Cette association nationale regroupe des associations régionales dont les périmètres sont ceux des agences de bassin.

L'ANSATESE est restée en alerte par rapport à l'impact de la Loi NOTRE sur l'activité des SATESE.

Nous rappelons ici que Jean-Michel MONNET est membre du Conseil d'Administration de l'ANSATESE depuis le 8 octobre 2009. De plus, Barbara DZIALOSZYNSKI est présidente de l'ARSATESE RMC depuis mars 2017. Cet investissement personnel permet également à l'équipe de disposer d'un certain nombre d'informations.

Les journées techniques de l'ARSATESE RMC, ainsi que son assemblée générale, se sont tenues les 14 et 15 mars 2019 à Alixan (26). C'est le SATESE Drôme Ardèche qui a organisé et animé la rencontre.

Des représentants de l'Agence de l'Eau ont participé à ces rencontres riches d'échanges et de partages d'expériences.

2.6.4 Mise en cohérence des données entre l'Agence de l'Eau, les DDT et le SATESE

Les échanges constructifs entre les techniciens du SATESE, les services de l'Agence de l'Eau et des Polices de l'Eau se sont poursuivis en 2019 avec la mise en commun de toutes les données sur les deux départements.

Le SATESE constitue une référence devenue essentielle pour l'Agence de l'Eau et les services de l'Etat de par sa connaissance de terrain des ouvrages.

Le SATESE, par ailleurs, constitue un relais de transmission d'informations pour les collectivités, notamment sur les modifications réglementaires ou encore sur le calcul des primes à la performance épuratoire.

2.6.5 Implication dans les projets d'assainissement et instruction technique des demandes d'aide

Dans les deux départements, l'avis technique du SATESE est sollicité en interne pour l'instruction des demandes d'aide financière pour la réalisation de travaux d'assainissement (réseaux et/ou STEP).

Les collectivités font également parfois appel à lui à l'amont des projets d'assainissement pour participer soit aux réflexions initiales, soit au choix de constructeurs ou encore au suivi de certaines phases des travaux et à la réception des travaux.

L'implication des techniciens du SATESE à ce niveau est un réel atout pour les collectivités et les financeurs, car ils abordent les projets sous l'angle de l'exploitation qui est, parfois, occulté à la phase projet alors qu'il est un des facteurs de la pérennité des ouvrages.

Grâce à leurs années d'expérience accumulée au niveau de l'exploitation des ouvrages, ils sont à même d'apporter leur concours sur :

- Le choix de la filière compte tenu de l'état des réseaux et des variations saisonnières
- Le choix des matériels (ouvrages de bâchées, dégrilleurs, canaux venturi, matériaux constitutifs des rampes d'alimentation, systèmes d'aération de bassins, etc.....)
- Le positionnement des matériels au regard de l'exploitation
- La pertinence ou non de l'automatisation de certaines tâches
- Les modalités de mise en service des ouvrages

Parallèlement ils participent à la validation des dispositifs d'autosurveillance et aux opérations de réception.

La contribution du SATESE est encore insuffisante et l'on constate encore, de temps à autre, des stations qui dysfonctionnent précocement, avec une accessibilité malaisée pour les agents et des financements mal utilisés.

2.7 Missions spécifiques

Pour répondre aux nouveaux besoins des collectivités, le SATESE a réalisé en 2019 un certain nombre de prestations en dehors des visites classiquement réalisées pour le suivi ou l'autosurveillance des ouvrages d'épuration.

- Analyse des risques de défaillance

L'arrêté du 21 juillet 2015, dans son article 7-2°, impose la réalisation d'analyses de risques de défaillance, de leurs effets ainsi que des mesures prévues pour remédier aux pannes éventuelles pour les stations d'épuration de capacité supérieure ou égale à 2000 EH. En 2019, le SATESE a été sollicité, en domaine concurrentiel, pour la réalisation de plusieurs analyses de ce type.

- Interventions auprès de maîtres d'ouvrages privés

En 2019, le SATESE est intervenu plusieurs fois auprès de sociétés maîtres d'ouvrages de stations d'épuration pour le traitement des eaux usées générées par leur activité.

Ces interventions ont essentiellement concerné des campings en Ardèche qui ont été orienté vers le SATESE par la DDT de l'Ardèche.

- Rédaction du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif

Depuis 2016, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) a confié au SATESE la rédaction de son RPQS (nombre de collectivités, nombre de stations).

Un gros travail a été réalisé la première année pour la réalisation de la première maquette et pour la collecte des données.

Un travail de mise à jour des données et de rédaction du rapport a été réalisé les années suivantes, travail qui s'est achevé chaque fois par la présentation par Natacha SIDOBRE et David MARTEAU du rapport à l'assemblée délibérante de la CAPCA, ceci afin de répondre aux exigences réglementaires en la matière.

2.8 Bilan financier

2.8.1 Tarifs du SATESE conventionnel en 2019

Nombre de STEP suivies par le SATESE dans la collectivité	POPULATION DGF				
	Communes rurales de moins 500 habitants	Communes rurales ou EPCI de 500 à 1000 habitants	Communes rurales ou EPCI de 1000 à 2000 habitants	Communes rurales ou EPCI de 2000 à 5000 habitants	EPCI de 5000 à 15000
Forfait de base	280 €	360 €	620 €	960 €	1 200 €
Forfait par STEP supplémentaire	140 €	180 €	310 €	480 €	600 €
Pour une collectivité de grande taille disposant d'une seule STEP d'une capacité inférieure à 200 EH (pour un hameau) dont la majeure partie des effluents sont traités par la station d'une autre collectivité			Prix forfaitaire de 280 €		

2.8.2 Recettes attendues de l'Agence de l'Eau dans le domaine conventionnel

Depuis le 10^{ème} programme, le mode de calcul est assis sur le temps passé par chacun des techniciens pour la réalisation des visites et missions prévues aux annexes 1 et 2 de la convention. Le tableau ci-dessous indique les prévisions pour l'année 2019 au regard des prestations réalisées au titre de l'assainissement collectif :

ANNEXES A LA CONVENTION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF		Assistance Technique	Missions Transversales	TOTAUX	
ARDECHE	Montant des dépenses TTC retenu (*)	Charges de personnel (TTC) x 1,3	128 379 €	46 323 €	174 702 €
		Analyses (TTC)	33 705 €	0,00 €	33 705 €
		Matériel (TTC)	5 927 €	0,00 €	5 927 €
		Total des Dépenses TTC	168 011 €	46 323 €	214 334 €
	Subvention attendue	84 005 €	23 162 €	107 167 €	
DROME	Montant des dépenses TTC retenu (*)	Charges de personnel (TTC) x 1,3	174 296 €	12 108 €	186 404 €
		Analyses (TTC)	45 993 €	0,00 €	45 993 €
		Matériel (TTC)	5 927 €	0,00 €	5 927 €
		Total des Dépenses TTC	226 216 €	12 108 €	238 324 €
	Subvention attendue	113 108 €	6 054 €	119 162 €	

(*) Les montants des dépenses retenus sont ceux que prend en compte l'Agence de l'Eau

Le montant réel de la participation de l'Agence de l'Eau est conditionné par sa validation du temps passé et des dépenses complémentaires (analyses et investissements).

Les charges de personnel sont établies sur le nombre de jours affectés aux visites et missions multiplié par le prix réel de journée par catégorie d'agent majoré de 30% pour les charges de structure.

Ce mode de calcul retenu par l'Agence de l'Eau ne prend pas en compte les frais réels (proportionnalité des charges de structure aux salaires) et il est possible que sa participation soit inférieure aux 50% des dépenses réelles qui comprennent, outre les salaires et charges salariales :

- Les frais de formation et de déplacement des agents
- Les charges de structures (locaux, frais généraux du département, informatique), celles-ci étant les mêmes par agent, quelle que soit sa rémunération
- Les frais de réparation des matériels et d'acquisition d'outillage et de petit matériel

2.8.3 Recettes perçues dans le cadre des conventions avec les collectivités

Les recettes perçues au titre des conventions passées avec les collectivités sont les suivantes :

ARDECHE	61 140 €
DROME	59 660 €

2.8.4 Recettes perçues au titre du domaine concurrentiel

Le Département de la Drôme a perçu la somme de 215 690 € T.T.C. pour l'ensemble des prestations réalisées au titre du domaine concurrentiel, la répartition étant la suivante pour chacun des départements :

ARDECHE	133 733 €
DROME	81 967 €

2.9 Bénéfices de la mission

2.9.1 Impact de la mission SATESE pour les collectivités et les départements

Le SATESE ne dépend ni des collectivités maîtres des ouvrages épuratoires ni des sociétés à qui elles font appel pour leur exploitation ni des constructeurs de ces ouvrages. Ses prestations d'assistance technique permettent :

- D'analyser et caractériser le fonctionnement des stations d'épuration et de mettre l'accent sur les points à améliorer
- D'accompagner les collectivités dans leurs obligations réglementaires vis à vis des services de Police de l'Eau et de l'Agence de l'Eau par la réalisation de contrôles réglementaires pour certains types d'ouvrages
- De donner des avis et des conseils pour améliorer le fonctionnement des ouvrages en sensibilisant les agents d'exploitation sur les opérations essentielles à réaliser
- D'avoir une bonne expertise du fonctionnement des stations d'épuration de par le nombre et le type d'ouvrages visités chaque année et, à ce titre, d'identifier les écueils de certains types d'ouvrages ou les dysfonctionnements liés à des travaux mal réalisés
- Constituer à l'échelle des deux départements une base de données fiable permettant aux conseils départementaux de mesurer la performance du parc existant et ainsi d'élaborer une programmation rationnelle des aides annuelles à l'investissement dans ce domaine.
- De disposer, pour les deux Départements, d'une expertise technique en matière d'assainissement collectif, expertise mise à profit dans l'instruction des demandes d'aides financières des collectivités, assurant ainsi une plus grande pertinence dans l'usage des fonds alloués.

Le SATESE est de plus en plus associé aux nouveaux projets de construction de stations d'épuration, soit au niveau de l'avant-projet et de la définition de la filière, soit au niveau du choix du constructeur ou encore à la réception des travaux et, notamment, des dispositifs d'autosurveillance réglementaire. En Ardèche comme en Drôme, la visite du SATESE après la mise en service des nouveaux ouvrages conditionne le versement du solde des subventions.

Le SATESE apparaît nettement, aujourd'hui, comme un interlocuteur compétent en matière d'assainissement collectif au service de l'ensemble des collectivités.

2.9.2 Impact de l'activité du SATESE pour les services de Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau

Le SATESE, de par sa connaissance d'une grande partie du parc de stations d'épuration, est devenu, au fil des ans, l'interlocuteur privilégié des services de Police de l'Eau et de l'Agence de l'Eau qui ont besoin de disposer d'une connaissance de terrain des ouvrages pour étayer les avis ou notations qu'ils doivent établir sur ces derniers.

3. Objectifs et perspectives 2020

3.1 Maintenir un haut niveau de conseil, d'expertise et d'accompagnement auprès des collectivités

En 2020, le SATESE poursuivra la réalisation des visites d'assistance simples, des visites avec analyses, des visites avec bilans 24 heures, des visites pour l'agrément des dispositifs d'autosurveillance et des audits des dispositifs d'autosurveillance sur les stations d'épurations et les réseaux.

Des rapports de visites seront produits et transmis aux collectivités, comme habituellement et avec l'objectif de leur amélioration continue, tant sur la forme que sur le fond, afin d'apporter des éléments

clairs et synthétiques aux élus et aux agents d'exploitation sur l'état de fonctionnement des ouvrages et les pistes d'améliorations mais aussi sur les nouveautés réglementaires les concernant.

Des séances de formation à destination des exploitants et ouvertes aux élus seront proposées.

3.2 Maintenir les partenariats rapprochés avec la DDT et l'Agence de l'Eau

Le travail effectué depuis 2014 avec les Polices de l'eau et l'Agence de l'eau pour mettre en commun toutes les données sur les deux départements et pour une bonne coordination des interventions dans le but d'améliorer les performances épuratoires des stations d'épuration sera poursuivi.

3.3 Répondre aux besoins émergents des EPCI ayant pris la compétence assainissement

Le SATESE a par exemple été sollicité début 2019 par ARCHE AGGLO pour l'organisation de formations à l'attention des agents qui seront en charge de l'exploitation des ouvrages à partir de la prise de compétence assainissement qui aura lieu au 1^{er} janvier 2020.

3.4 Etre force de propositions pour la remise en route d'une MESE en Ardèche et en Drôme

L'absence de M.E.S.E en Drôme et en Ardèche complexifie la procédure relative à l'épandage agricole, toute la validation reposant sur les services de Police de l'Eau des D.D.T, services ne disposant pas des moyens nécessaires à l'exercice d'une réelle mission de conseil et d'expertise.

Dans son 11^{ème} programme, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a décidé d'appliquer une pénalité sur la prime à la performance épuratoire aux collectivités n'ayant pu faire valider leurs plans d'épandage, incitant ainsi fortement la remise en place de MESE. Elle propose en parallèle un financement à hauteur de 70 % pour l'exercice de cette mission.

Le SATESE se rapprochera des Chambres d'Agricultures de Drôme et d'Ardèche, des DDT et de l'Agence de l'Eau pour organiser la réflexion sur la remise en place de MESE sur ces départements.

3.5 Hygiène Santé Sécurité : mettre en œuvre le plan d'action présenté au CHSCT

Le SATESE a été audité en matière d'hygiène, santé et sécurité par l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) du Département de la Drôme en 2017.

Un plan d'action a été élaboré en réponse à la proposition de l'ACFI au début de l'année 2019, sa mise en application a démarré en 2019 avec notamment :

- l'acquisition de préleveurs compacts, moins lourds et moins encombrants que les préleveurs classiques ;
- la réflexion sur la mise en place des plans de prévention sur les stations d'épuration : établissement d'une liste des stations présentant des risques particuliers ;
- la consultation d'organismes en vue de l'organisation d'une formation sur les rappels des consignes de base en hygiène, sécurité dans le domaine de l'assainissement.

La mise en application de ce plan d'action se poursuivra en 2020.

3.6 Participer à l'étude prospective sur l'ingénierie départementale en matière d'eau et d'assainissement

Les Départements de la Drôme et de l'Ardèche ont décidé de mener conjointement une étude sur le devenir des missions d'assistance technique à moyen terme, dans un contexte d'évolution du cadre d'intervention lié à la loi NOTRe et aux transferts de compétence.

Le SATESE Drôme Ardèche participera, avec le Pôle Ingénierie Eau Assainissement de la Drôme, le Pôle Eau de l'Ardèche et le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (07), à cette étude dont les conclusions devraient permettre de préciser :

- le type de prestations proposées aux collectivités à moyen terme ;
- l'organisation des services retenues par les Départements de la Drôme et de l'Ardèche pour les mettre en œuvre.

3.7 Améliorer les outils informatiques de gestion de l'activité

Le SATESE dispose de plusieurs tableaux excel constituant une base de données importante et assez lourde, sur le parc de stations d'épurations de Drôme et d'Ardèche, sur les maîtres d'ouvrages et les exploitants de ces équipements, sur les relations contractuelles liant les deux départements avec ces interlocuteurs.

Le SATESE dispose d'un logiciel métier, Microsat, qui permet la saisie des caractéristiques techniques des ouvrages d'épuration, la planification des visites des techniciens, l'élaboration de compte rendu, le suivi de leur validation et envoi.

Ce logiciel ne permet toutefois pas de répondre à l'ensemble des usages liés au fonctionnement de l'activité :

- gestion administrative et financière des conventions et marchés passés entre le Département et les collectivités maître d'ouvrage des stations d'épuration pour l'exercice des missions d'assistance technique ;
- extraction de données croisées pour la programmation annuelle du travail à réaliser, pour l'établissement du bilan annuel de l'activité ou pour l'établissement d'une cartographie, au sens large, de l'état du parc de stations en Drôme et en Ardèche.

C'est la raison pour laquelle d'autres tableaux de données ont été créés. Avec le temps, ils se sont multipliés entraînant saisies multiples, erreurs et omissions.

L'utilisation de tableaux excel semble avoir atteint ses limites au regard de la complexité de l'activité.

En 2020, le SATESE travaillera, avec la Direction Organisation Système d'Information et Numérique (DOSIN) du Département de la Drôme, à la création d'un nouvel outil informatique permettant de rationaliser la gestion des données, de les fiabiliser et de gagner de temps sur la réalisation de nombreuses tâches.

3.8 Produire des documents techniques à l'attention des collectivités

L'équipe du SATESE rédigera dans l'année 2020 quelques documents techniques permettant d'éclairer de façon simple les collectivités exploitants des systèmes d'assainissement sur certaines thématiques en lien avec cette activité.

Ils seront diffusés par le biais du site dédiés aux collectivités du Département de la Drôme ou par d'autres canaux de communication.

3.9 Etablir un programme de formation « Exploitants » 2020 à l'attention des nouveaux élus municipaux

Les élections municipales auront lieu en mars 2020 et de nouveaux élus seront désignés.

Le programme des traditionnelles sessions de formation sera établi pour fournir des informations de base sur l'exploitation des ouvrages d'assainissement et sur les responsabilités qui incombent aux élus en la matière, de façon à fournir un socle de connaissance leur permettant d'aborder leur mandat dans les meilleures conditions.

3.10 Activité prévisionnelle

3.10.1 Domaine conventionnel

Les prévisions de visites pour les deux départements sont les suivantes :

Annexe 1 - Assistance Technique

		Ardèche	Drôme
<u>1. Assistance pour le diagnostic des systèmes d'assainissement</u>			
	Stations (visites tests)	42	66
	Stations (visites analyses effluents)	203	227
	Stations (bilans 24h)	60	70
	Bathymétrie Lagune	7	7
	Assistance en cas de dysfonctionnement	21	21
<u>2. Assistance à l'auto surveillance</u>			
	Mise en place de l'auto surveillance	14	14
	Audit périodique	22	12
	Appui à la transmission des données	60	70
	Analyse des risques de défaillance	7	7
	Assistance à la rédaction des cahiers de vie	42	42
<u>3. Assistance à l'élaboration des conventions de raccordement</u>			
	Elaboration de conventions	7	7
<u>4. Assistance à la programmation des travaux</u>			
	Suivi des projets pour des collectivités conventionnées	12	15
<u>5. Assistance pour l'évaluation de la qualité des services</u>			
	Assistance pour la saisie des données sur le portail de l'État	35	12
	Rapport annuel sur le prix et la qualité des services	3	3
<u>6. Assistance pour l'élaboration des programmes de formation</u>			
	Préparation de la formation Exploitants	1	1
	Formation des exploitants de station d'épuration	1	1

Annexe 2 – Missions Transversales

	Ardèche	Drôme
1. Connaître et évaluer		
Rapport Annuel SATESE et Comité d'Orientation	1	1
Participation aux groupes de travail EPNAC	1	1
Participation aux journées EPNAC	1	1
Participation aux journées techniques ANSATESE	1	1
Participation aux journées techniques ARSATESE	1	1
Assistance dans le cadre de réflexion sur de nouveaux projets d'assainissement collectif pour les collectivités non éligibles	12	12
2. Animer et coordonner des politiques territoriales		
Participation aux réunions relatives aux contrats territoriaux	4	4

3.10.2 Dans le domaine concurrentiel

Les visites prévues dans le domaine concurrentiel sont les suivantes :

Types de visites	Nombre de visites prévues
Visites Assistance (Test)	2
Visites Analyses	64
Visites d'Autosurveillance réglementaire (Bilans 24 H)	65
Audits des dispositifs d'autosurveillance des stations d'épuration	38
Audits des dispositifs d'autosurveillance des réseaux (DO)	18 audits

4. Annexes

- ANNEXE 1 : LISTES DES STATIONS D'EPURATION SUIVIES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME ET VISITES REALISEES PAR STATION DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL

- ANNEXE 2 : LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

- ANNEXE 3 : DETAIL DES VISITES SUPPLEMENTAIRES ET DES PRESTATIONS REALISEES AU TITRE DES MISSIONS TRANSVERSALES

ANNEXE 1 - DRÔME - LISTE DES STATIONS D'EPURATION ET VISITES REALISEES DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale	NB VS (Vis. Test)	NB VA (Vis. Analyses)	NB B (Vis. Bilan ASR)	NB bathy	NB VCs Vis. Courante auto-surveil-lance STEP	NB VCr Vis. Courante auto-surveil-lance RSX	NB VCsr Vis. Courante auto-surveil-lance STEP + RSX
060926007002	Station d'épuration d'Ambonil	AMBONIL	Filtres plantés de roseaux	125	0	1	0	0	0	0	0
060926013001	Station d'épuration de Arpavon - chef lieu	ARPAVON	Filtres plantés de roseaux	110	0	2	0	0	0	0	0
060926014001	Station d'épuration de Arthemomay - chef lieu	ARTHEMOMAY	Décanteur-digesteur	50	1	1	0	0	0	0	0
060926014002	Station d'épuration de Arthemomay - Reculais	ARTHEMOMAY	Filtres plantés de roseaux	130	1	1	0	0	0	0	0
060926021002	Station d'épuration de Autichamp - chef lieu	AUTICHAMP	Fosse septique	100	2	0	0	0	0	0	0
060926022001	Station d'épuration de Ballons	BALLONS	Fosse septique	250	0	2	0	0	0	0	0
060926025001	Station d'épuration de Barnave	BARNAVE	Filtres plantés de roseaux	320	0	2	0	0	0	0	0
060926026001	Station d'épuration de Barret de Lioure	BARRET DE LIOURE	Filtres plantés de roseaux	115	2	0	0	0	0	0	0
060926028001	Station d'épuration de Bathernay - chef lieu	BATHERNAY	Lit bactérien	150	0	2	0	0	0	0	0
060926033002	Station d'épuration de La Baume de Transit chef lieu	BAUME DE TRANSIT (LA)	Disques biologiques	1 000	0	0	2	0	0	0	0
060926035002	Station d'épuration de Beaufort sur Gervanne	BEAUFORT SUR GERVANNE	Lit bactérien	700	0	1	1	0	0	0	0
060926036001	Station d'épuration de Beaumont en Diois	BEAUMONT EN DIOIS	Filtre à sable drainé	270	0	2	0	0	0	0	0
060926040001	Station d'épuration de Beauverrières - chef lieu	BEAURIERES	Lagunage naturel	225	0	2	0	0	0	0	0
060926043001	Station d'épuration de Beauvoisin - Jonchères	BEAUVOISIN	Filtres plantés de roseaux	90	0	2	0	0	0	0	0
060926043002	Station d'épuration de Beauvoisin - Granges La Bâtie	BEAUVOISIN	Filtres plantés de roseaux	80	0	2	0	0	0	0	0
060926043003	Station d'épuration de Beauvoisin - Retraiche	BEAUVOISIN	Filtres plantés de roseaux	40	0	2	0	0	0	0	0
060926045001	Station d'épuration de la Bégude de Mazenc - chef lieu	BEGUDE DE MAZENC (LA)	Lit bactérien	1 000	0	1	1	0	0	0	0
060926045002	Station d'épuration de la Bégude de Mazenc - Barber	BEGUDE DE MAZENC (LA)	Filtre à coco	15	1	0	0	0	0	0	0
060926046001	Station d'épuration de Bellecombe Tarendol - Tarendol	BELLECOMBE TARENDOL	Fosse septique	75	0	0	0	0	0	0	0
060926046002	Station d'épuration de Bellecombe Tarendol - chef lieu	BELLECOMBE TARENDOL	Filtres plantés de roseaux	175	0	0	0	0	0	0	0
060926047001	Station d'épuration de Bellegarde en Diois - Monthilac	BELLEGARDE EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	120	0	2	0	0	0	0	0
060926050001	Station d'épuration de Bésignan Les Granges	BESIGNAN	Filtres plantés de roseaux	60	0	2	0	0	0	0	0
060926050002	Station d'épuration de Bésignan Fontbonne	BESIGNAN	Filtres plantés de roseaux	40	0	2	0	0	0	0	0
060926054002	Station d'épuration de Bouchet - chef lieu	BOUCHET	Boues activées	2 150	0	1	0	0	1	0	0
060926055001	Station d'épuration de Boulc - chef lieu	BOULC EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	80	0	2	0	0	0	0	0
060926055002	Station d'épuration de Boulc - Bonneval	BOULC EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	40	2	0	0	0	0	0	0
060926055003	Station d'épuration de Boulc - Les Fermiers	BOULC EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	30	0	2	0	0	0	0	0
060926056001	Station d'épuration de Bourdeaux - chef lieu	BOURDEAUX	Lagunage naturel	720	0	0	1	0	0	0	0
060926059002	Station d'épuration de Bouvante - chef lieu	BOUVANTE	Lit bactérien	100	0	2	0	0	0	0	0
060926061002	Station d'épuration de Bren	BREN	Filtres plantés de roseaux	450	0	2	0	0	0	0	0
060926063002	Station d'épuration de Buis les Baronniees - chef lieu	BUIS LES BARONNIES	Boues activées	5 500	0	1	0	0	1	0	0
060926065001	Station d'épuration de Chabrilan	CHABRILLAN	Filtres plantés de roseaux	250	0	1	1	0	0	0	0
060926066001	Station d'épuration de Le Chaffal - La Vacherie	CHAFFAL (LE)	Décanteur-digesteur	133	0	1	0	0	0	0	0
060926069001	Station d'épuration de Chamaloc	CHAMALOC	Filtres plantés de roseaux	100	0	2	0	0	0	0	0
060926070002	Station d'épuration de Chamaret	CHAMARET	Filtres plantés de roseaux	550	0	1	1	0	0	0	0
060926071001	Station d'épuration de Chanos Curson	CHANOS CURSON	Lagunage naturel	800	0	2	0	0	0	0	0
060926072001	Station d'épuration de Chantemerle les Bles	CHANTEMERLE LES BLES	Filtres plantés de roseaux	800	1	0	1	0	0	0	0
060926073002	Station d'épuration de Chantemerle les Grignan - chef lieu	CHANTEMERLE LES GRIGNAN	Filtres plantés de roseaux	250	0	2	0	0	0	0	0
060926082001	Station d'épuration de Châteauneuf de Bordette - Les Gleizes	CHATEAUNEUF DE BORDETTE	Fosse septique	33	0	2	0	0	0	0	0
060926082002	Station d'épuration de Châteauneuf de Bordette - Bayles	CHATEAUNEUF DE BORDETTE	Filtres plantés de roseaux	30	0	2	0	0	0	0	0
060926086001	Station d'épuration de Châtillon en Diois - chef lieu	CHATILLON EN DIOIS	Lagunage naturel	1 883	0	0	2	0	0	0	0
060926093001	Station d'épuration de Clansayes - chef lieu	CLANSAYES	Filtres plantés de roseaux	200	0	2	0	0	0	0	0
060926093002	Station d'épuration de Clansayes - les Grèzes	CLANSAYES	Fosse septique	150	0	2	0	0	0	0	0
060926097001	Station d'épuration de Cliousclat - chef lieu	CLIOUSCLAT	Lagunage naturel	250	0	2	0	0	0	0	0
060926098001	Station d'épuration de Cobonne - chef lieu	COBONNE	Filtres plantés de roseaux	100	1	1	0	0	0	0	0
060926099003	Station d'épuration de Colonzelle - chef lieu	COLONZELLE	Filtres plantés de roseaux	400	0	1	1	0	0	0	0
060926099002	Station d'épuration de Colonzelle - Margerie	COLONZELLE	Lagunage naturel	200	0	1	0	0	0	0	0
060926101001	Station d'épuration de Comps - Chef Lieu	COMPS	Filtres plantés de roseaux	30	0	2	0	0	0	0	0
060926101002	Station d'épuration de Comps - les Lombards	COMPS	Décanteur-digesteur	40	2	0	0	0	0	0	0
060926104001	Station d'épuration de Cornillac - chef lieu	CORNILLAC	Filtres plantés de roseaux	60	0	2	0	0	0	0	0
060926112001	Station d'épuration de Curnier	CURNIER	Filtres plantés de roseaux	350	0	2	0	0	0	0	0
060926119001	Station d'épuration de Erôme - chef lieu	EROME	Boues activées	750	0	2	0	0	0	0	0
060926126001	Station d'épuration d'Egalayes	EYGALAYES	Filtres plantés de roseaux	160	0	2	0	0	0	0	0
060926127001	Station d'épuration d'Eygalliers Chef-lieu	EYGALIERS	Filtres plantés de roseaux	150	0	2	0	0	0	0	0
060926131001	Station d'épuration de Eyzahut - chef lieu	EYZAHUT	Fosse septique	350	0	2	0	0	0	0	0
060926137001	Station d'épuration de Francillon sur Roublion - chef lieu	FRANCILLON SUR ROUBLION	Lagunage naturel	100	0	2	0	0	0	0	0
060926141001	Station d'épuration de Gigors	GIGORS ET LOZERON	Filtres plantés de roseaux	55	0	2	0	0	0	0	0
060926142001	Station d'épuration de Glandage - Grimone	GLANDAGE	Décanteur-digesteur	75	1	1	0	0	0	0	0
060926142002	Station d'épuration de Glandage - Chef lieu	GLANDAGE	Filtres plantés de roseaux	70	0	2	0	0	0	0	0
060926145002	Station d'épuration de Les Granges Gontardes - chef lieu	GRANGES GONTARDES (LES)	Disques biologiques	1 000	0	1	1	0	0	0	0
060926146001	Station d'épuration de Grignan - chef lieu	GRIGNAN	Boues activées	2 200	0	0	0	0	1	0	0
060926146002	Station d'épuration de Grignan - Bayonne	GRIGNAN	Lit bactérien	50	0	0	0	0	0	0	0
060926152001	Station d'épuration de Jonchères	JONCHERES	Filtres plantés de roseaux	60	0	1	0	0	0	0	0
060926154002	Station d'épuration de Lachau - chef lieu	LACHAU	Filtres plantés de roseaux	500	0	2	0	0	0	0	0
060926159001	Station d'épuration de Laval d'Aix - chef lieu	LAVAL D'AIX	Fosse septique	150	2	0	0	0	0	0	0
060926161001	Station d'épuration de Lemps	LEMPES	Filtres plantés de roseaux	60	0	2	0	0	0	0	0
060926164001	Station d'épuration de Lesches en Diois	LESCHES EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	140	0	2	0	0	0	0	0
060926167001	Station d'épuration de Luc en Diois - Intercommunale	LUC EN DIOIS	Lagunage naturel	1 883	0	0	2	0	0	0	0
060926168001	Station d'épuration de Lus la croix Haute - le village	LUS LA CROIX HAUTE	Filtres plantés de roseaux	1 000	0	0	2	0	0	0	0

ANNEXE 1 - DRÔME - LISTE DES STATIONS D'EPURATION ET VISITES REALISEES DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale	NB VS (Vis. Test)	NB VA (Vis. Analyses)	NB B (Vis. Bilan ASR)	NB bathy	NB VCs Vis. Courante auto-surveil-lance STEP	NB VCr Vis. Courante auto-surveil-lance RSX	NB VCs Vis. Courante auto-surveil-lance STEP + RSX
060926168002	Station d'épuration de Lus la croix Haute-la-Jarriette	LUS LA CROIX HAUTE	Filtres plantés de roseaux	195	0	2	0	0	0	0	0
060926175001	Station d'épuration de Marignac en Diois - chef lieu	MARIGNAC EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	200	0	2	0	0	0	0	0
060926178001	Station d'épuration de Menglon - chef lieu	MENGLON	Filtres plantés de roseaux	550	0	1	1	0	0	0	0
060926178002	Station d'épuration de Menglon - Luzerand	MENGLON	Filtres plantés de roseaux	190	0	2	0	0	0	0	0
060926366001	Station d'épuration de Veauxnes - chef lieu	MERCUROL - VEAUNES	Lagunage naturel	400	0	2	0	0	0	0	0
060926180003	Station d'épuration de Mérindol les Oliviers - chef lieu	MERINDOL LES OLIVIERES	Filtres plantés de roseaux	90	1	1	0	0	0	0	0
060926180002	Station d'épuration de Mérindol les Oliviers	MERINDOL LES OLIVIERES	Filtres plantés de roseaux	50	1	1	0	0	0	0	0
060926181001	Station d'épuration de Mevouillon	MEVOUILLON	Filtres plantés de roseaux	230	0	2	0	0	0	0	0
060926182002	Station d'épuration de Mirabel aux Baronnie - chef lieu	MIRABEL AUX BARONNIES	Disques biologiques	2 000	0	0	2	0	0	0	0
060926185001	Station d'épuration de Mirmande - chef lieu	MIRMANDE	Lagunage naturel	100	0	2	0	0	0	0	0
060926186001	Station d'épuration de Miscon	MISCON	Filtres plantés de roseaux	200	0	1	0	0	0	0	0
060926188002	Station d'épuration de Mollans sur Ouvèze - chef lieu	MOLLANS SUR OUEVEZE	Boues activées	1 500	0	2	0	0	0	0	0
060926189001	Station d'épuration de Montauban sur l'Ouvéze	MONTAUBAN SUR L'OUVEZE	Filtres plantés de roseaux	50	2	0	0	0	0	0	0
060926190001	Station d'épuration de Montaulieu	MONTAULIEU	Fosse septique	40	2	0	0	0	0	0	0
060926913001	Station d'épuration de Montbrun les Bains	MONTBRUN LES BAINS	Filtres plantés de roseaux	1 600	0	0	2	0	0	0	0
060926194001	Station d'épuration de Montchenu	MONTCHENU	Filtres plantés de roseaux	200	0	2	0	0	0	0	0
060926195001	Station d'épuration de Montclar sur Gervanne - chef lieu	MONTCLAR SUR GERVANNE	Décanteur-digester	117	0	2	0	0	0	0	0
060926195002	Station d'épuration de Montclar sur Gervanne - vaugelas	MONTCLAR SUR GERVANNE	Décanteur-digester	117	0	2	0	0	0	0	0
060926199001	Station d'épuration de Montferrand la Fare - Aubergerie	MONTFERRAND LA FARE	Filtre à sable	50	2	0	0	0	0	0	0
060926200001	Station d'épuration de Montfroc	MONTFROC	Filtres plantés de roseaux	260	0	1	1	0	0	0	0
060926201001	Station d'épuration de Montguers - chef lieu	MONTGUERS	Filtres plantés de roseaux	180	1	0	0	0	0	0	0
060926202001	Station d'épuration de Montjoux - Barjol	MONTJOUX	Fosse septique	33	2	0	0	0	0	0	0
060926202002	Station d'épuration de Montjoux - La pallette	MONTJOUX	Filtres plantés de roseaux	110	0	2	0	0	0	0	0
060926202003	Station d'épuration de Montjoux -Vieux village	MONTJOUX	Filtres plantés de roseaux	50	0	2	0	0	0	0	0
060926202004	Station d'épuration de Montjoux - Moulin	MONTJOUX	Filtres plantés de roseaux	25	1	1	0	0	0	0	0
060926203001	Station d'épuration de Montjoyer	MONTJOYER	Inconnu	200	0	2	0	0	0	0	0
060926204001	Station d'épuration de Montlaur en Diois	MONTLAUR EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	130	0	2	0	0	0	0	0
060926205001	Station d'épuration de Montmaur en Diois	MONTMAUR EN DIOIS	Fosse septique	300	0	1	1	0	0	0	0
060926208001	Station d'épuration de Montoisson - chef lieu	MONTOISSON	Lit bactérien	1 000	1	0	0	0	0	0	0
060926209001	Station d'épuration de Montréal les Sources	MONTREAL LES SOURCES	Filtres plantés de roseaux	50	1	1	0	0	0	0	0
060926211002	Station d'épuration de Montségur sur Lauzon - chef lieu	MONTSEGUR SUR LAUZON	Disques biologiques	1 000	0	1	1	0	0	0	0
060926215001	Station d'épuration de la Motte Chalançon - Intercommunal	MOTTE CHALANCON (LA)	Lit bactérien	2 700	0	0	2	0	0	0	0
060926217002	Station d'épuration de la Motte Fanjas - chef lieu	MOTTE FANJAS (LA)	Fosse septique	150	1	1	0	0	0	0	0
060926221001	Station d'épuration de Ombèze - Les Boutons	OMBLEZE	Fosse septique	117	1	0	0	0	0	0	0
060926221002	Station d'épuration de Ombèze - Moulin de la Pipe	OMBLEZE	Décanteur-digester	75	1	0	0	0	0	0	0
060926221003	Station d'épuration de Ombèze - Les Arbods	OMBLEZE	Fosse septique	50	1	0	0	0	0	0	0
060926221004	Station d'épuration de Ombèze - Les Bouaches	OMBLEZE	Filtres plantés de roseaux	21	1	0	0	0	0	0	0
060926226002	Station d'épuration de le Pègue	PEGUE (LE)	Lit bactérien	450	0	2	0	0	0	0	0
060926227001	Station d'épuration de Pelonne - chef lieu	PELONNE	Fosse septique	67	2	0	0	0	0	0	0
060926233001	Station d'épuration de Piegon - Pontillard	PIEGON	Microstation	40	0	2	0	0	0	0	0
060926236002	Station d'épuration de Pierrelongue	PIERRELONGUE	Filtres plantés de roseaux	300	0	1	1	0	0	0	0
060926238002	Station d'épuration des Pilles Condorcet	PILLES (LES)	Filtres plantés de roseaux	720	0	1	1	0	0	0	0
060926239001	Station d'épuration de Plaisians	PLAISANS	Filtres plantés de roseaux	210	0	1	1	0	0	0	0
060926240001	Station d'épuration de Plan de Baix - chef lieu	PLAN DE BAIX	Boues activées	317	0	1	0	0	0	0	0
060926240002	Station d'épuration de Plan de Baix - la Blache	PLAN DE BAIX	Filtres plantés de roseaux	80	0	1	0	0	0	0	0
060926241001	Station d'épuration de le Poët Célar - chef lieu	POËT CELARD (LE)	Fosse septique	367	0	2	0	0	0	0	0
060926242001	Station d'épuration de le Poët Percip - chef lieu	POËT EN PERCIP (LE)	Décanteur-digester	50	1	1	0	0	0	0	0
060926244004	Station d'épuration de le Poët Sigillat - chef lieu	POËT SIGILLAT (LE)	Filtres plantés de roseaux	100	0	2	0	0	0	0	0
060926244002	Station d'épuration de Poët Sigillat - Hubacs	POËT SIGILLAT (LE)	Fosse septique	17	2	0	0	0	0	0	0
060926244003	Station d'épuration de Poët Sigillat - Moulin du Plan	POËT SIGILLAT (LE)	Fosse septique	50	2	0	0	0	0	0	0
060926246001	Station d'épuration de Ponet et Saint Auban	PONET ET SAINT AUBAN		100	0	2	0	0	0	0	0
060926249001	Station d'épuration de Pont de Barret - chef lieu	PONT DE BARRET	Lagunage naturel	367	0	2	0	0	0	0	0
060926255001	Station d'épuration de les Prés	PRES (LES)	Filtres plantés de roseaux	150	0	0	0	0	0	0	0
060926258002	Station d'épuration de Puy Saint Martin - chef lieu	PUY SAINT MARTIN	Lit bactérien	650	0	1	1	0	0	0	0
060926261001	Station d'épuration de Réauville - chef lieu	REAUVILLE	Lagunage naturel	267	0	2	0	0	0	0	0
060926262101	Station d'épuration de Recoubeau Jansac	RECOUBEAU JANSAC	Filtres plantés de roseaux	650	0	0	3	0	0	0	0
060926262102	Station d'épuration de Recoubeau Jansac - Jansac	RECOUBEAU JANSAC	Filtres plantés de roseaux	30	0	2	0	0	0	0	0
060926263002	Station d'épuration de Reilhanette - chef lieu	REILHANETTE	Filtres plantés de roseaux	250	0	1	1	0	0	0	0
060926264001	Station d'épuration de Rémuzat	REMUZAT	Filtres plantés de roseaux	1 000	0	1	1	0	0	0	0
060926276001	Station d'épuration de Roche St Secret Béconne - chef lieu	ROCHE SAINT SECRET BECONNE (LA)	Filtres plantés de roseaux	450	0	2	0	0	0	0	0
060926277001	Station d'épuration de la Roche sur Grane - chef lieu	ROCHE SUR GRANE (LA)	Fosse septique	133	0	2	0	0	0	0	0
060926288001		ROCHEBAUDIN			0	2	0	0	0	0	0
	Station d'Épuration de Rochechinar	ROCHECHINARD	Filtres plantés de roseaux	55	0	0	0	0	0	0	0
060926275001	Station d'épuration de Rocheval - chef lieu	ROCHEVAL	Boues activées	900	0	2	0	0	0	0	0
060926282001	Station d'épuration de Romeyer - chef lieu	ROMEYER	Filtres plantés de roseaux	300	0	1	1	0	0	0	0
060926282002	Station d'épuration de Romeyer - Planeaux	ROMEYER	Filtres plantés de roseaux	100	0	2	0	0	0	0	0
060926285001	Station d'épuration de Rousset les Vignes	ROUSSET LES VIGNES	Filtres plantés de roseaux	300	0	2	0	0	0	0	0
060926288002	Station d'épuration de Sahune - chef lieu	SAHUNE	Filtres plantés de roseaux	517	0	1	1	0	0	0	0

ANNEXE 1 - DRÔME - LISTE DES STATIONS D'EPURATION ET VISITES REALISEES DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale	NB VS (Vis. Test)	NB VA (Vis. Analyses)	NB B (Vis. Bilan ASR)	NB bathy	NB VCs Vis. Courante auto-surveil-lance STEP	NB VCr Vis. Courante auto-surveil-lance RSX	NB VCsr Vis. Courante auto-surveil-lance STEP + RSX
060926301002	Station d'épuration de Saint Donat sur l'Herbasse	SAINT DONAT SUR L'HERBASSE	Boues activées	7 000	0	1	0	0	0	0	1
060926309001	Station d'épuration de Saint Julien en Vercors - chef lieu	SAINT JULIEN EN VERCORS	Fosse septique	250	2	0	0	0	0	0	0
	Station d'épuration de Saint Julien en Vercors - La Malatière	SAINT JULIEN EN VERCORS			0	2	0	0	0	0	0
060926315001	Station d'épuration de Saint Martin en Vercors - chef lieu	SAINT MARTIN EN VERCORS	Filtres plantés de roseaux	550	0	1	1	0	0	0	0
060926315002	Station d'épuration de Saint Martin en Vercors - Tourtre	SAINT MARTIN EN VERCORS	Fosse septique	260	1	1	0	0	0	0	0
060926317001	Station de St Maurice sur Eygues	SAINT MAURICE SUR EYGUES	Lagunage aéré	1 200	0	0	2	0	0	0	0
060926318001	Station d'épuration de Saint May	SAINT MAY	Filtres plantés de roseaux	50	0	0	0	0	0	0	0
060926321001	Station d'épuration de Saint-Nazaire-le Désert	SAINT NAZAIRE LE DESERT	Filtres plantés de roseaux	170	0	2	0	0	0	0	0
060926322001	Station d'épuration de Saint Pantaléon les Vignes - chef lieu	SAINT PANTALEON LES VIGNES	Boues activées	500	0	0	0	0	0	0	0
060926327001	Station d'épuration de Saint Roman en Diois - chef lieu	SAINT ROMAN	Filtres plantés de roseaux	267	0	2	0	0	0	0	0
060926329001	Station d'épuration de Saint Sauveur Gouvernet - chef lieu	SAINT SAUVEUR GOUVERNET	Filtres plantés de roseaux	250	0	1	1	0	0	0	0
060926329002	Station d'épuration de Saint Sauveur Gouvernet - hameaux	SAINT SAUVEUR GOUVERNET	Filtres plantés de roseaux	70	0	2	0	0	0	0	0
060926299001	Station d'épuration de Sainte Croix	SAINTE CROIX	Filtres plantés de roseaux	165	0	2	0	0	0	0	0
060926303001	Station d'épuration de Sainte Euphémie sur l'Ouveze - chef lieu	SAINTE EUPHEMIE SUR L'OUVEZE	Fosse septique	183	1	1	0	0	0	0	0
060926306001	Station d'épuration de Sainte Jalle - chef lieu	SAINTE JALLE	Filtres plantés de roseaux	450	0	1	1	0	0	0	0
060926334001	Station d'épuration de Salettes - chef lieu	SALETTES	Fosse septique	50	2	0	0	0	0	0	0
060926335001	Station d'épuration de Salles sous Bois	SALLES SOUS BOIS	Filtres plantés de roseaux	400	0	2	0	0	0	0	0
060926336001	Station d'épuration de Saou - chef lieu	SAOU	Lit bactérien	600	0	1	1	0	0	0	0
060926340001	Station d'épuration de Séderon - chef lieu	SEDERON	Lagunage naturel	417	0	1	0	0	0	0	0
060926341002	Station d'épuration de Servas sur Rhône - chef lieu	SERVAS SUR RHONE	Lit bactérien	750	0	2	0	0	0	0	0
060926006001	Station d'épuration de Allix Grane	SIA ALLEX GRANE	Boues activées	13 000	0	0	0	0	1	0	0
060926092002	Station d'épuration de Chavannes - Intercommunale	SIA CHAVANNES MARSAZ	Filtres plantés de roseaux	800	0	1	1	0	0	0	0
060926380001	Station d'épuration de Gervans - Intercommunale	SIA GERVANS, CROZES ET LARNAGE	Boues activées	2 600	0	0	0	0	1	0	0
060926243001	Station d'épuration de Poet Laval - Dieulefit	SIEA DU PAYS DE DIEULEFIT	Lagunage naturel	3 600	0	0	0	0	1	1	0
060926074002	Station d'épuration de la Chapelle en Vercors - chef lieu	SIEA DU VERCORS	Lit bactérien	2 400	0	1	1	0	0	0	0
060926290001	Station d'épuration de Saint Agnan en Vercors - Col du Rousset	SIEA DU VERCORS	Boues activées	1 000	0	0	1	0	0	0	0
060926290002	Station d'épuration de Saint Agnan en Vercors - chef lieu	SIEA DU VERCORS	Filtres plantés de roseaux	400	0	2	0	0	0	0	0
060926001001	Station d'épuration de Aix en Diois - chef lieu	SOLAIRE EN DIOIS	Filtres plantés de roseaux	400	0	1	1	0	0	0	0
060926342001	Station d'épuration de Solérieux - chef lieu	SOLERIEUX	Décanteur-digester	50	1	1	0	0	0	0	0
060926344001	Station d'épuration de Soyans - le vieux village	SOYANS	Fosse septique	50	1	1	0	0	0	0	0
060926344002	Station d'épuration de Soyans - Talon	SOYANS	Filtre à coco	108	0	2	0	0	0	0	0
060926346001	Station d'épuration de Suze sur Crest - chef lieu	SUZE	Filtres plantés de roseaux	150	0	2	0	0	0	0	0
060926345002	Station d'épuration de Suze la Rousse - St Turquois	SUZE LA ROUSSE	Filtres plantés de roseaux	250	0	1	0	0	0	0	0
060926345003	Station d'épuration de Suze la Rousse - chef lieu	SUZE LA ROUSSE	Boues activées	3 800	0	1	0	0	1	0	0
060926059001	Station d'épuration de Bouvante - Font D'Urle	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU VERCORS, DE LA FORET DE LENTE ET DE FONT D'URLE	Physico-chimique	1 470	0	0	2	0	0	0	0
060926348002	Station d'épuration de Taulignan - chef lieu	TAULIGNAN	Boues activées	1 350	0	2	0	0	0	0	0
060926354001	Station d'épuration de Treschenu Creyers - Menisac	TRESCHENU CREYERS	Filtres plantés de roseaux	65	1	2	0	0	0	0	0
060926354002	Station d'épuration de Treschenu Creyers - Bénévise	TRESCHENU CREYERS	Filtres plantés de roseaux	50	1	2	0	0	0	0	0
060926354003	Station d'épuration de Treschenu Creyers - Menée	TRESCHENU CREYERS	Filtres plantés de roseaux	50	1	2	0	0	0	0	0
060926357001	Station d'épuration de Tulette - chef lieu	TULETTE	Boues activées	1 100	0	1	1	0	0	0	0
060926136001	Station d'épuration de Val Maravel	VAL MARAVEL	Lit bactérien	100	0	2	0	0	0	0	0
060926361002	Station d'épuration de Valdrome - chef lieu	VALDROME	Fosse septique	400	0	2	0	0	0	0	0
060926364001	Station d'épuration de Vassieux en Vercors - chef lieu	VASSIEUX EN VERCORS	Fosse septique	1 000	0	1	1	0	0	0	0
060926365001	Station d'épuration de Vaunaveys la Rochette	VALINAVEYS LA ROCHETTE	Lagunage naturel	267	0	1	0	0	0	0	0
060926369001	Station d'épuration de Verclause	VERCLAUSE	Filtres plantés de roseaux	100	0	2	0	0	0	0	0
060926373001	Station d'épuration de Vesc - chef lieu	VESC	Filtres plantés de roseaux	370	0	1	1	0	0	0	0
060926374001	Station d'épuration de Villebois les Pins - chef lieu	VILLEBOIS LES PINS	Décanteur-digester	45	1	1	0	0	0	0	0
060926375001	Station d'épuration de Villefranche le Château	VILLEFRANCHE LE CHATEAU	Filtre à sable	50	1	1	0	0	0	0	0
060926376002	Station d'épuration de Villeperdrix - chef lieu	VILLEPERDRIX	Filtres plantés de roseaux	170	0	2	0	0	0	0	0
060926377003	Station d'épuration de Vinsobres - chef lieu	VINSOBRES	Boues activées	2 000	0	0	0	0	1	0	0

ANNEXE 1 - ARDECHE - LISTE DES STATIONS D'EPURATION ET VISITES REALISEES DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale	NB VS (Vis. Test)	NB VA (Vis. Analyses)	NB B (Vis. Bilan) ASR	NB bathy	NB VCs Vis. Courants auto-surveillance STEP	NB VCr Vis. Courants auto-surveillance RSX	NB VCsR Vis. Courants auto-surveillance STEP + RSX	Agence
06090702002	Station D'epuration De Ailhon	AILHON	Filtre à sable	150	0	2	0	0	0	0	0	RMC
06090703001	Station D'epuration De Aizac	AIZAC	Filtre à sable	75	0	2	0	0	0	0	0	RMC
06090705002	Station D'epuration De Alba La Romaine	ALBA LA ROMAINE	Boues Activées	1 500	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907011001	Station D'epuration De Antraigues Sur Volane	VALLEES D'ANTRAIQUES ASPERJOC	Disques biologiques	700	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907016001	Station D'epuration De Asperjoc	VALLEES D'ANTRAIQUES ASPERJOC	Filtres plantés de roseaux	190	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907014001	Station D'epuration De Arlebosc	ARLEBOSC	Lit bactérien	300	1	1	0	0	0	0	0	RMC
06090702002	Station D'epuration De Aubignas - Chamle Duc	AUBIGNAS	Filtres plantés de roseaux	100	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907037001	Station D'epuration De Boree	BOREE	Lit bactérien	150	0	0	0	0	0	0	0	RMC
060907040001	Station D'epuration De Boucieu Le Roi	BOUCIEU LE ROI	Lit bactérien	300	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907039001	Station D'epuration De Bozas	BOZAS	Filtres plantés de roseaux	50	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907045001	Station D'epuration De Burzet	BURZET	Filtres plantés de roseaux	450	0	0	1	0	0	0	0	RMC
060907050001	Station D'epuration De Chambonas	CHAMBONAS	Filtres plantés de roseaux	170	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907050002	Station D'epuration De Chambonas - Le Vignat	CHAMBONAS	Filtres plantés de roseaux	150	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907050003	Station D'epuration De Chambonas - Les Bancs	CHAMBONAS	Filtres plantés de roseaux	70	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907063001	Station D'epuration De Cheminas	CHEMINAS	Lagune	90	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907068001	Station D'epuration De Colombier Le Jeune	COLOMBIER LE JEUNE	Lagune	350	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907069001	Station D'epuration De Colombier Le Vieux	COLOMBIER LE VIEUX	Lit bactérien	200	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907069002	Station D'epuration De Colombier Le Vieux Bargay	COLOMBIER LE VIEUX	Filtres plantés de roseaux	500	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907077001	Station D'epuration De Darbres	DARBRES	Filtres plantés de roseaux	650	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907085001	Station D'epuration De Empurany	EMPURANY	Boues Activées	600	1	1	1	0	0	0	0	RMC
060907086001	Station D'epuration De Etables	ETABLES	Filtres plantés de roseaux	400	1	0	1	0	0	0	0	RMC
060907091001	Station D'epuration De Fons - Les Hauches	ETABLES	Filtres plantés de roseaux	400	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907093001	Station D'epuration De Genestelle	FONS	Lit bactérien	200	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907093002	Station D'epuration De Genestelle - Hameau de Bise	GENESTELLE	Filtres plantés de roseaux	190	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907095001	Station D'epuration De Gilhoc Sur Ormeze	GENESTELLE	Filtres plantés de roseaux	360	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907101002	Station D'epuration De Grospierres - Bourg	GILHOC SUR ORMEZE	Filtres plantés de roseaux	1 000	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907101001	Station D'epuration De Grospierres - Le Rourat	GROSPIERRES	Boues Activées	2 000	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907107001	Station D'epuration De Jaujac - La Prade	GROSPIERRES	Lit bactérien	1 500	0	0	1	0	0	0	0	RMC
060907107002	Station D'epuration De Jaujac - Le Chambon	JAUJAC	Lit bactérien	80	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907110002	Station D'epuration De Joyeuse	JAUJAC	Boues Activées	3 150	0	0	0	0	1	0	0	RMC
060907111001	Station D'epuration De Juvinas	JOYEUSE	Filtre à sable	20	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907315001	Station D'epuration De La Souche	JUVINAS	Filtres plantés de roseaux	400	0	0	2	0	0	0	0	RMC
060907113001	Station D'epuration De Labastide De Virac - Village	LA SOUCHE	Filtres plantés de roseaux	400	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907112001	Station D'epuration De Labastide Sur Besorgues - Bourg	LABASTIDE DE VIRAC	Lit bactérien	250	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907112002	Station D'epuration De Labastide Sur Besorgues - Freyssenet	LABASTIDE SUR BESORGUES	Filtre à sable	175	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907114001	Station D'epuration De Labatie D'Andaure	LABASTIDE SUR BESORGUES	Filtres plantés de roseaux	170	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907117002	Station D'epuration De Lablachere	LABATIE D'ANDAURE	Boues Activées	1 000	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907117003	Station D'epuration De Lablachere - Le cardinal	LABLACHERE	Filtres plantés de roseaux	80	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907118001	Station D'epuration De Laboulle	LABLACHERE	Filtres plantés de roseaux	150	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907120001	Station D'epuration De Lachamp Raphael	LABOULE	Filtre à sable	200	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907126002	Station D'epuration De Lagorce Levins	LACHAMP RAPHAEL	Filtres plantés de roseaux	60	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907126001	Station D'epuration De Lagorce	LAGORCE	Filtre à sable	350	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907128001	Station D'epuration De Lalouvesc	LAGORCE	Boues Activées	1 300	0	0	2	0	0	0	0	RMC
060907129001	Station D'epuration De Lamastre	LALOUVESC	Boues Activées	5 000	0	0	0	0	1	0	0	RMC
060907138002	Station D'epuration De Lavilledieu	LAMASTRE	Boues Activées	3 000	0	1	0	0	1	0	0	RMC
060907073001	Station D'epuration De Le Crestet	LAVILLEDIEU	Filtre à sable	300	1	0	1	0	0	0	0	RMC
060907140001	Station D'epuration De Lemps	LE CRESTET	Filtres plantés de roseaux	150	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907017001	Station D'epuration De Les Assions - La Ribeyra	LEMPES	Filtre à sable	200	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907017002	Station D'epuration De Les Assions - La Bise	LES ASSIONS	Filtres plantés de roseaux	150	2	0	0	0	0	0	0	RMC
060907017003	Station D'epuration De Les Assions - Therauba	LES ASSIONS	Filtres plantés de roseaux	30	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907305001	Station D'epuration De Les Salettes	LES ASSIONS	Filtres plantés de roseaux	130	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907334001	Station D'epuration De Les Vans	LES SALETTES	Boues Activées	5 000	0	0	0	0	1	0	0	RMC
060907334002	Station D'epuration De Les Vans Bahic	LES VANS	Filtre à sable	100	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907145003	Station D'epuration De Lussas	LUSSAS	Filtres plantés de roseaux	1 600	0	1	2	0	0	0	0	RMC
060907147001	Station D'epuration De Malarce Sur La Thines - Thines	MALARCE SUR LA THINES	Lit bactérien	200	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907147002	Station D'epuration De Malarce Sur La Thines - Pugech	MALARCE SUR LA THINES	Filtres plantés de roseaux	80	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907153001	Station D'epuration De Mayres	MALARCE SUR LA THINES	Filtre à sable	250	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907158001	Station D'epuration De Mezilhac	MAYRES	Filtres plantés de roseaux	150	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907159001	Station d'epuration de Mirabel	MEZILHAC	Filtres plantés de roseaux	158	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907161002	Station D'epuration De Montpezat Sous Bauzon - Le Faud	MIRABEL	Filtres plantés de roseaux	80	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907161003	Station D'epuration De Montpezat sous Bauzon - Bourg	MONTPEZAT SOUS BAUZON	Filtres plantés de roseaux	1 200	0	0	2	0	0	0	0	RMC
060907162001	Station d'epuration de Montreal	MONTPEZAT SOUS BAUZON	Filtres plantés de roseaux	180	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907163001	Station D'epuration De Montselgues	MONTREAL	Lit bactérien	200	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907168001	Station D'epuration De Noziers	MONTSELGUES	Filtres plantés de roseaux	100	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907168002	Station D'epuration De Orgnac L'aven - Chef lieu	NOZIERES	Filtres plantés de roseaux	1 100	1	1	1	0	0	0	0	RMC
060907170001	Station D'epuration De Pailhars	ORGNAC L'AVEN	Filtres plantés de roseaux	150	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907170002	Station D'epuration De Pailhars - Molère	PAILHARES	Filtres plantés de roseaux	35	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907171002	Station D'epuration De Payzac	PAILHARES	Filtres plantés de roseaux	120	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907177002	Station D'epuration De Plats	PAYZAC	Filtre à sable	650	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907185001	Station D'epuration De Preaux	PLATS	Lit bactérien	600	1	0	1	0	0	0	0	RMC
060907190002	Station D'epuration De Rochecolombe - Bourg	PREAUX	Filtres plantés de roseaux	100	0	2	0	0	0	0	0	RMC

ANNEXE 1 - ARDECHE - LISTE DES STATIONS D'EPURATION ET VISITES REALISEES DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale	NB VS (Vis. Test)	NB VA (Vis. Analyses)	NB B (Vis. Bilan) ASR	NB bathy	NB VCs Vis. Courants auto-surveillance STEP	NB VCr Vis. Courants auto-surveillance RSX	NB VCs Vis. Courants auto-surveillance STEP + RSX	Agence
060907190001	Station D'epuration De Roche-colombe - Sauveplante	ROCHECOLOMBE	Filtres plantés de roseaux	75	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907196001	Station D'epuration De Rocles	ROCLÉS	Filtres plantés de roseaux	50	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907202001	Station D'epuration De Sablières	SABLIERES	Filtres plantés de roseaux	60	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907205001	Station D'epuration De St Alban D'ay - Le Mont	SAINT ALBAN D'AY	Lagune	80	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907205002	Station D'epuration De St Alban D'ay - Ravoulet	SAINT ALBAN D'AY	Lit bactérien	600	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907205003	Station D'epuration De St Alban D'ay - Chamotte	SAINT ALBAN D'AY	Lagune	80	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907205004	Station D'epuration De St Alban D'ay - Les Chauz	SAINT ALBAN D'AY	Filtres plantés de roseaux	63	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907205005	Station D'epuration De St Alban D'ay - Sobrier	SAINT ALBAN D'AY	Filtres plantés de roseaux	63	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907208001	Station D'epuration De St Andeol de Berg - Lagou	SAINT ANDEOL DE BERG	Filtre à sable	50	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907208002	Station D'epuration De St Andeol de Berg - Village	SAINT ANDEOL DE BERG	Filtres plantés de roseaux	92	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907213001	Station D'epuration De St André Lachamp	SAINT ANDRE LACHAMP	Filtres plantés de roseaux	22	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907216002	Station D'epuration De St Barthelemy Grozon	SAINT BARTHELEMY GROZON	Filtres plantés de roseaux	90	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907216003	Station D'epuration De St Barthelemy Grozon Chef Lieu	SAINT BARTHELEMY GROZON	Filtres plantés de roseaux	300	0	0	1	0	0	0	0	RMC
060907217001	Station D'epuration De St Barthelemy Le Plain	SAINT BARTHELEMY LE PLAIN	Lit bactérien	300	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907218002	Station D'epuration De St Basile - Cluac	SAINT BASILE	Filtres plantés de roseaux	60	2	0	0	0	0	0	0	RMC
060907218001	Station D'epuration De St Basile - Lagras	SAINT BASILE	Filtres plantés de roseaux	90	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907218003	Station D'epuration De St Basile - Bourg	SAINT BASILE	Filtres plantés de roseaux	40	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907236001	Station D'epuration De Saint Felicien	SAINT FELICIEN	Boues Activées	800	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907236003	Station d'epuration de Saint Felicien Chatales	SAINT FELICIEN	Lit bactérien	80	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907238001	Station D'epuration De St Genest Beauzon - Le Cros	SAINT GENEST DE BEAUZON	Filtres plantés de roseaux	100	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907238002	Station D'epuration De St Genest Beauzon - La Suel	SAINT GENEST DE BEAUZON	Filtres plantés de roseaux	50	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907241001	Station D'epuration De St Germain	SAINT GERMAIN	Filtres plantés de roseaux	650	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907242001	Station D'epuration De Saint Gineis en Coiron	SAINT GINEIS EN COIRON	Filtres plantés de roseaux	80	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907247001	Station D'epuration De St Jean Le Centenier	SAINT JEAN LE CENTENIER	Boues Activées	800	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907250001	Station D'epuration De St Jeure D'ay	SAINT JEURE D'AY	Lagune	300	0	1	0	1	0	0	0	RMC
060907251001	Station D'epuration De St Joseph Des Bances	SAINT JOSEPH DES BANCES	Lit bactérien	200	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907260001	Station D'epuration De St Lager Bressac	SAINT LAGER BRESSAC	Filtres plantés de roseaux	450	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907262002	Station D'epuration De St Laurent Les Bains	SAINT LAURENT LES BAINS LAVAL D'AURELLE	Boues Activées	450	0	0	1	0	0	0	0	RMC
060907263002	Station D'epuration De St Laurent ss Coiron La Louyre	SAINT LAURENT SOUS COIRON	Filtre à sable	20	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907263001	Station D'epuration De St Laurent sous Coiron - Le bourg	SAINT LAURENT SOUS COIRON	Filtres plantés de roseaux	90	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907263003	Station D'epuration De St Laurent ss Coiron Les Barbes	SAINT LAURENT SOUS COIRON	Filtre à sable	33	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907267002	Station D'epuration De St Martial	SAINT MARTIAL	Filtres plantés de roseaux	300	0	0	1	0	0	0	0	RMC
060907270001	Station D'epuration De St Martin sur Lavezon	SAINT MARTIN SUR LAVEZON	Filtres plantés de roseaux	150	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907270002	Station D'epuration De St Martin sur Lavezon l'inférieur	SAINT MARTIN SUR LAVEZON	Filtres plantés de roseaux	40	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907270003	Station D'epuration De St Martin sur Lavezon La Bastide	SAINT MARTIN SUR LAVEZON	Filtres plantés de roseaux	60	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907273001	Station D'epuration De St Maurice D'ibie	SAINT MAURICE D'IBIE	Lit bactérien	200	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907273002	Station D'epuration De St Maurice D'ibie - Les Salieles	SAINT MAURICE D'IBIE	Filtres plantés de roseaux	150	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907280001	Station D'epuration De St Paul Le Jeune	SAINT PAUL LE JEUNE	Boues Activées	1 500	0	0	2	0	0	0	0	RMC
060907282001	Station D'epuration De Saint Pierre de Colombier	SAINT PIERRE DE COLOMBIER	Filtres plantés de roseaux	217	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907283001	Station d'epuration de Saint Pierre La Roche	SAINT PIERRE LA ROCHE	Filtres plantés de roseaux	24	2	0	0	0	0	0	0	RMC
060907287001	Station D'epuration De Saint Pons	SAINT PONS	Lit bactérien	400	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907291001	Station D'epuration De St Remez - Bourg	SAINT REMEZE	Boues Activées	1 000	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907294001	Station D'epuration De St Sauveur De Cruzieres	SAINT SAUVEUR DE CRUZIERES	Lit bactérien	800	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907299001	Station D'epuration De St Symphorien De Mahun	SAINT SYMPHORIEN DE MAHUN	Filtre à sable	200	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907298002	Station D'epuration De St Symphorien Sous Chomerac	SAINT SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	Lit bactérien	600	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907300001	Station D'epuration De St Thome	SAINT THOME	Filtres plantés de roseaux	400	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907301006	Station D'epuration De Saint Victor - Bourg	SAINT VICTOR	Filtres plantés de roseaux	400	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907301003	Station D'epuration De Saint Victor - Dayras	SAINT VICTOR	Lagune	100	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907301004	Station D'epuration De Saint Victor - Le Pouyol	SAINT VICTOR	Boues Activées	100	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907301002	Station D'epuration De Saint Victor - Porton	SAINT VICTOR	Disques biologiques	175	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907301005	Station D'epuration De Saint Victor - Les Clots	SAINT VICTOR	Filtres plantés de roseaux	150	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907302002	Station D'epuration De St Vincent de Barres	SAINT VINCENT DE BARRES	Filtres plantés de roseaux	160	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907302001	Station D'epuration De St Vincent de Barres	SAINT VINCENT DE BARRES	Filtres plantés de roseaux	240	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907266001	Station D'epuration de Sainte Marguerite Lafigere	SAINTE MARGUERITE LAFIGERE	Filtre à sable	25	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907304001	Station D'epuration De Salavas	SALAVAS	Boues Activées	4 000	0	0	0	0	0	0	1	RMC
060907309003	Station D'epuration De Satillieu	SATILLIEU	Boues Activées	2 000	0	0	0	0	1	0	0	RMC
060907311001	Station D'epuration de Sceautres	SCEAUTRES	Filtres plantés de roseaux	108	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907312002	Station D'epuration De Secheras	SECHERAS	Filtres plantés de roseaux	550	1	0	1	0	0	0	0	RMC
060907272001	Station D'epuration De St Maurice D'ardeche, Vogüe, Lanas	SIVU SAINT MAURICE D'ARDECHE, VOGÜE, LANAS	Boues Activées	4 380	0	0	0	0	1	0	0	RMC
060907100002	Station D'epuration De Gravieres - Mas de Lafond	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU EN CEVENNES	Filtres plantés de roseaux	125	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907100001	Station D'epuration De Gravieres - Village	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU EN CEVENNES	Filtres plantés de roseaux	190	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907148001	Station D'epuration De Malbosc	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU EN CEVENNES	Filtres plantés de roseaux	140	1	0	0	0	0	0	0	RMC
060907322004	Station D'epuration De Thueyts - Chef Lieu	THUEYTS	Boues Activées	1 200	0	0	2	0	0	0	0	RMC
060907328002	Station D'epuration De Vagnas - Bourg	VAGNAS	Filtres plantés de roseaux	800	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907328001	Station D'epuration De Vagnas - Bruias	VAGNAS	Filtre à sable	60	0	1	0	0	0	0	0	RMC
060907329002	Station D'epuration De Valgorge	VALGORGE	Boues Activées	750	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907330002	Station D'epuration De Vallon Pont D'arc	VALLON PONT D'ARC	Boues Activées	18 000	0	0	0	0	1	0	0	RMC
060907332001	Station D'epuration De Valvigneres	VALVIGNERES	Lit bactérien	450	0	2	0	0	0	0	0	RMC
060907332002	Station D'epuration De Valvigneres Mas d'Intras	VALVIGNERES	Filtres plantés de roseaux	50	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907332003	Station D'epuration De Valvigneres Les Souliers	VALVIGNERES	Filtres plantés de roseaux	23	2	0	0	0	0	0	0	RMC

ANNEXE 1 - ARDECHE - LISTE DES STATIONS D'EPURATION ET VISITES REALISEES DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale	NB VS (Vis. Test)	NB VA (Vis. Analyses)	NB B (Vis. Bilan) ASR	NB bathy	NB VCs Vis. Courante auto-surveillance STEP	NB VCr Vis. Courante auto-surveillance RSX	NB VCsr Vis. Courante auto-surveillance STEP + RSX	Agence
060907335001	Station D'epuration De Vaudevant	VAUDEVANT	Filtres plantés de roseaux	150	1	1	0	0	0	0	0	RMC
060907339001	Station D'epuration De Vesseaux	VESSEAUX	Disques biologiques	1 000	0	1	1	0	0	0	0	RMC
060907341002	Station D'epuration De Villeneuve De Berg	VILLENEUVE DE BERG	Boues Activées	5 000	0	0	0	0	1	0	0	RMC
060907345001	Station D'epuration De Vion	VION	Filtres plantés de roseaux	700	1	0	1	0	0	0	0	RMC

ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE
DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale
060907019002	Station D'epuration De Aubenas - Tartary	AUBENAS	Boues Activées	5 500
060907031001	Station D'epuration De Berrias et Casteljau VVF	BERRIAS ET CASTELJAU	Boues Activées	2 500
060907031002	Station d'epuration de Berrias et Casteljau - Les Tuillières	BERRIAS ET CASTELJAU	Filtres plantés de roseaux	430
060907031003	Station d'epuration de Berrias et Casteljau - Les Borels et la Rouveyrolle	BERRIAS ET CASTELJAU	Filtres plantés de roseaux	150
060907010003	Station D'epuration De Annonay - Acantia	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Boues Activées	65 000
060907010005	Station D'epuration De Annonay - Boucieu	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	120
060907010004	Station D'epuration De Annonay - Chatinais	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	140
060907160001	Station D'epuration De Monestier	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Lit bactérien	100
060907227002	Station D'epuration De St Cyr	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Lagune aérée	1 500
060907258001	Station D'epuration De St Julien Vocance	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	250
060907265002	Station D'epuration De St Marcel Les Annonay - Ternay	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtre à sable	50
060907310001	Station D'epuration De Savas - Eteize	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Lit bactérien	70
060907310002	Station D'epuration De Savas - Samoyas Le Soulier	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	250
060907317001	Station D'epuration De Talencieux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	500
060907317002	Station D'epuration De Talencieux - Balais	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	500
060907321001	Station D'epuration De Thorrenc	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	60
060907337002	Station D'epuration De Vernosc Les Annonay - Vert	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	250
060907337001	Station D'epuration De Vernosc Les Annonay - Armenson	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Boues Activées	2 500
060907013002	Station D'epuration De Ardoix - Village	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	700
060907013003	Station D'epuration De Ardoix - Coupier	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtre à sable	60
060907013004	Station D'epuration De Ardoix - Cormes	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	300
060907036002	Station D'epuration De Bogy - Charbieux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	150
060907036001	Station D'epuration De Bogy	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	300
060907044001	Station D'epuration De Brossainc	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	200
060907056001	Station D'epuration De Charnas	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Lit bactérien	650
060907056002	Station D'epuration De Charnas - Glaudard	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	35
060907067002	Station D'epuration De Colombier Le Cardinal - Bourg	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Disques biologiques	400
060907067001	Station D'epuration De Colombier Le Cardinal	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Disques biologiques	200
060907089001	Station D'epuration De Felines - Bourg	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Boues Activées	3 500
060907089002	Station D'epuration De Felines - Fontachard	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtre à sable	150
060907089003	Station D'epuration DE Felines - Prost	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	150
060907143001	Station D'epuration De Limony - Chef Lieu	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Décanteur digesteur	600
060907143002	Station D'epuration De Limony - Lacour	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	450
060907172001	Station D'epuration De Peaugres	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Lit bactérien	1 000
060907172002	Station D'epuration De Peaugres - Boissonat	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	1 000
060907188004	Station D'epuration De Quintenas - Brezenaud	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtre à sable	100
060907188003	Station D'epuration De Quintenas - Marthouret	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtre à sable	200
060907188002	Station D'epuration De Quintenas - Village	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Boues Activées	2 400

ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE
DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale
060907243001	Station D'epuration De St Jacques D'atticieux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Filtres plantés de roseaux	190
060907313001	Station D'epuration De Serrieres	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Décanteur digesteur	1 600
060907344001	Station D'epuration De Vinzieux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO	Lagune	400
060907004001	Station D'epuration De Ajoux - Blaizac	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtre à sable	110
060907338003	Station D'epuration De Vernoux En Vivarais	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	4 000
060907066002	Station D'epuration De Chomerac - Veronne	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	4 000
060907314001	Station D'epuration De Silhac	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Lit bactérien	200
060907181001	Station D'epuration De Le Pouzin - Chambenier	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	15 000
060907214001	Station D'epuration De St Apollinaire de Rias	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	55
060907027001	Station D'epuration De Beauchastel	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	2 500
060907244001	Station D'epuration De St Jean Chambre	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	120
060907030001	Station D'epuration De Beauvene	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	150
060907048001	Station D'epuration De Chalencou	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtre à sable	150
060907072001	Station D'epuration De Coux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	700
060907074001	Station D'epuration De Creyseilles - Magerouan	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	40
060907083001	Station D'epuration De Dunieres Sur Eyrieux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	600
060907090002	Station D'epuration De Flaviac - La Leouze	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	80
060907090001	Station D'epuration De Flaviac - Rompon	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	2 800
060907092002	Station D'epuration De Freyssenet - La Prade	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	50
060907092001	Station D'epuration De Freyssenet	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	60
060907096001	Station D'epuration De Gluiras - Marette	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	300
060907146001	Station D'epuration De Lys	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	160
060907167001	Station D'epuration De Les Ollieres Sur Eyrieux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	1 900
060907186001	Station D'epuration De Privas - Gratenas	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	16 500
060907149001	Station D'epuration De Marcols-les-eaux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	730
060907194001	Station D'epuration De Rochessaue	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	170
060907237001	Station D'epuration De St Fortunat sur Eyrieux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	700
060907253002	Station D'epuration De St Julien Du Gua - La Pervenche	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Lit bactérien	50
060907253001	Station D'epuration De St Julien Du Gua - Village	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	180
060907278001	Station D'epuration De St Michel de Chabrilanoux	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	250
060907295001	Station D'epuration De St Sauveur De Montagut	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Boues Activées	3 600
060907303002	Station D'epuration De St Vincent De Durfort - Bourg	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	100
060907303001	Station D'epuration De St Vincent De Durfort Chambon	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	110
060907074002	Station D'epuration De Creyseilles - Le Femeil	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	150
060907015001	Station D'epuration De Arras Sur Rhone	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Lit bactérien	400
060907084003	Station D'epuration De Eclassan - Les Bardons	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Filtres plantés de roseaux	100
060907084004	Station D'epuration De Eclassan - Bourg	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Lagune	400

ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE
DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale
060907084005	Station D'epuration De Eclassan - Marsan	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Filtre à sable	200
060907169001	Station D'epuration De Ozon - Gachon	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Lit bactérien	50
060907169002	Station D'epuration De Ozon - Bourg	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Disques biologiques	250
060907308002	Station D'epuration De Sarras - Champialet	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Filtre à sable	30
060907174001	Station D'epuration De Peyraud	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Décanteur digesteur	450
060907174002	Station D'epuration De Peyraud - Verlieux	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PORTE DROMARDECHE	Filtres plantés de roseaux	60
060907240002	Station D'epuration De Saint Georges Les Bains	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Boues Activées	6 000
060907007003	Station D'epuration De Alboussiere-Hameau de Ponsoye	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Filtres plantés de roseaux	65
060907007002	Station D'epuration De Alboussiere	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Filtres plantés de roseaux	1 500
060907035001	Station D'epuration De Boffres	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Lagune aérée	800
060907052001	Station D'epuration De Champis	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Filtres plantés de roseaux	287
060907102001	Station D'epuration De Guilherand Granges	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Boues Activées	33 000
060907293001	Station D'epuration De St Romain De Lerps	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Lit bactérien	600
060907293002	Station D'epuration De St Romain De Lerps - Hameau de Combes	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Filtres plantés de roseaux	120
060907297001	Station D'epuration De St Sylvestre	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Filtres plantés de roseaux	192
060907323002	Station D'epuration De Toulaud - Biguet	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RHÔNE CRUSSOLS	Filtre à sable	50
060907064005	Station D'epuration De Le Cheylard	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Boues Activées	23 000
060907082001	Station D'epuration De Dornas	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtre à sable	320
060907165001	Station D'epuration De Nonieres	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtre à sable	200
060907276001	Station D'epuration De St Michel d'Aurance	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtres plantés de roseaux	170
060907012001	Station D'epuration De Arcens	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Lagune	980
060907080002	Station D'epuration De Devesset - Base De Loisirs	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Lagune	750
060907080001	Station D'epuration De Devesset - Bourg	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Lagune	200
060907151001	Station D'epuration De Mars	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Lagune	250
060907192001	Station d'épuration de Rochepeule	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtres plantés de roseaux	250
060907204003	Station D'epuration De Saint Agreve	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Boues Activées	7 500
060907212002	Station D'epuration De St Andre En Vivarais	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtre à sable	500
060907226001	Station D'epuration De St Clément	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtres plantés de roseaux	170
060907248002	Station D'epuration De St Jean Roure - Beauvert	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtre à sable	170
060907248001	Station D'epuration De St Jean Roure	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtre à sable	150
060907252001	Station D'epuration De St Julien Boutieres - Chambonnet	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtre à sable	40
060907252002	Station D'epuration De St Julien Boutieres - Village	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Filtre à sable	190
060907286001	Station D'epuration De Saint Pierreville	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX	Boues Activées	600
060907034002	Station D'epuration De Bidon - Chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	130
060907042001	Station D'epuration De Bourg St Andeol	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Boues Activées	6 800
060907099001	Station D'epuration De Gras - Nord	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Décanteur digesteur	150
060907099002	Station D'epuration De Gras - Sud	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Décanteur digesteur	150

ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE
DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale
060907099003	Station D'epuration De Gras - Rimouren	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	150
060907133004	Station D'epuration De Larnas - Gerbaux	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	40
060907133003	Station D'epuration De Larnas - Imbours	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Boues Activées	3 500
060907133005	Station D'epuration De Larnas - Valgayette	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	20
060907259001	Station D'epuration De St Just D'ardeche	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Boues Activées	1 200
060907264001	Station D'epuration De St Marcel D'ardeche	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	1 920
060907264002	Station D'epuration De St Marcel D'ardeche Trignan	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	150
060907268001	Station D'epuration De St Martin D'ardeche	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	4 000
060907279004	Station D'epuration De Saint Montan	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	667
060907279003	Station D'epuration De Saint Montan - Cité du barrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	1 200
060907279002	Station D'epuration De Saint Montan - Les Moynaches	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	160
060907346003	Station D'epuration De Viviers - Beaume de Bouvery	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	Boues Activées	4 683
060907076001	Station D'epuration De Cruas	CRUAS	Boues Activées	3 500
060907319002	Station D'epuration De Le Teil D'ardeche - Barcasse	LE TEIL	Boues Activées	6 000
060907152001	Station D'epuration De Mauves	MAUVES	Boues Activées	800
060907157001	Station D'epuration De Meysse	MEYSSE	Boues Activées	1 200
060907172003	Station D'epuration De Peaugres - Safari	PEAUGRES	Filtres plantés de roseaux	300
060907328101	Station d'epuration de Vagnas - PGL Aventures	PGL AVENTURES SAS	Lagune	300
060907191001	Station D'epuration De Rochemaure	ROCHEMAURE	Boues Activées	2 500
060907219001	Station D'epuration De St Bauzile	SAINT BAUZILE	Lagune	300
060907024001	Station D'epuration De Banne	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtre à sable	250
060907028001	Station d'epuration de Beaulieu - Quartier la gare	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	300
060907058001	Station D'epuration De Chassiers	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	500
060907201001	Station D'epuration De Ruoms	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	15 000
060907109001	Station D'epuration De Joannas	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Lit bactérien	350
060907122001	Station D'epuration De Lachapelle Sous Aubenas	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	1 500
060907115001	Station D'epuration De Labeaume	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Décanteur digesteur	250
060907182001	Station D'epuration De Prades - Lalevade	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	2 650
060907132001	Station D'epuration De Largentiere - Bourg	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	3 000
060907132002	Station D'epuration De Largentiere - Neuilly Nemours	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Décanteur digesteur	100
060907134001	Station D'epuration De Laurac En Vivarais	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	900
060907156001	Station D'epuration De Meyras - Bourg	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	600
060907156002	Station D'epuration De Meyras - Neyrac Les Bains	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Lit bactérien	400
060907156003	Station D'epuration De Meyras - Le Plot	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	350
060907189001	Station D'epuration De Ribes	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtre à sable	55
060907193001	Station D'epuration De Rocher	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	600
060907199001	Station D'epuration De Rosieres	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	1 500
060907207001	Station D'epuration De Saint Alban Auriolles	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	800
060907210001	Station D'epuration De St Andeol de Vals	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	250
060907289001	Station D'epuration De Saint Privat	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	2 500
060907211001	Station d'epuration de Saint André de Cruzières	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	420
060907318001	Station D'epuration De Tauriers	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtre à sable	200
060907327001	Station D'epuration De Uzer - Vinezac	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Boues Activées	1 750
060907336001	Station D'epuration De Vernon	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Décanteur digesteur	100
060907023001	Station d'epuration de Balazuc	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	650
060907053001	Station d'epuration de Chandolas	SIE DU BASSIN DE L'ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	270
060907009001	Station D'epuration De Andance	SIVU DU TORRENSON	Boues Activées	4 000
060907019003	Station D'epuration De Aubenas - Bourdary	Syndicat du BOURDARY	Boues Activées	24 000

ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE
DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale
060907324001	Station D'épuration De Tournon	TOURNON SUR RHONE	Boues Activées	16 500
060907341100	Station D'épuration De Camping le Pommier	VILLENEUVE DE BERG	Filtres plantés de roseaux	2 500
060926038001	Station d'épuration de Beaumont Monteux - chef lieu	BEAUMONT MONTEUX	Lit bactérien	720
060926108001	Station d'épuration de Crest - Intercommunale	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Boues activées	19 000
060926019001	Station d'épuration de Aurel	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Filtres plantés de roseaux	610
060926080002	Station d'épuration de Chastel Arnaud - Les Auberts	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Fosse septique	80
060926080001	Station d'épuration de Chastel Arnaud - Rifs de Fauries	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Fosse septique	50
060926090001	Station d'épuration de La Chaudière	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Filtres plantés de roseaux	20
060926122001	Station d'épuration de Espenel	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Filtres plantés de roseaux	250
060926266001	Station d'épuration de Rimon et Savel - Rimon	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Filtres plantés de roseaux	30
060926289002	Station d'épuration de Saillans - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Boues activées	2 700
060926368002	Station d'épuration de Vercheny	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Filtres plantés de roseaux	820
060926328001	Station d'épuration de Saint Sauveur en Diois	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DROME	Filtres plantés de roseaux	40
060926077001	Station d'épuration de Charmes sur l'Herbasse - Champos	COMMUNAUTE D'AGLOMERATION d'ARCHE AGGLO	Boues activées	2 500
060926002002	Station d'épuration de Albon - St Martin des Rosiers	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	150
060926009002	Station d'épuration de Andancette - intercommunale	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Boues activées	12 000
060926010002	Station d'épuration de Anneyron - Mantailles	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	350
060926083001	Station d'épuration de Châteauneuf de Galaure - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	1 500
060926083002	Station d'épuration de Châteauneuf de Galaure - St Bonnet	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	500
060926083003	Station d'épuration de Châteauneuf de Galaure - Treigneux	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	300
060926094001	Station d'épuration de Claveyson - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lit bactérien	500
060926118001	Station d'épuration de Epinouze - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lit bactérien	700
060926133001	Station d'épuration de Fay le Clos	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	100
060926148002	Station d'épuration de Hauterives	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	800
060926216001	Station d'épuration de la Motte de Galaure	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	500
060926155002	Station d'épuration de Lapeyrouse Mornay - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	650
060926333001	Station d'épuration de Saint Vallier	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Boues activées	16 300
060926143001	Station d'épuration de Le Grand Serre - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Boues activées	800
060926162002	Station d'épuration de Lens Lestang - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	1 000
060926172001	Station d'épuration de Manthes - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	500
060926213001	Station d'épuration de Moras en Valloire - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	500
060926219001	Station d'épuration de Mureils - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	150
060926247001	Station d'épuration de Ponsas - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Décanteur-digesteur	400

ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE
DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale
060926259001	Station d'épuration de Ratières - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	85
060926293001	Station d'épuration de Saint Avit - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	250
060926314001	Station d'épuration de Saint Martin d'Août - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	250
060926325001	Station d'épuration de Saint Rambert d'Albon	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Boues activées	10 400
060926330001	Station d'épuration de Saint Sorlin en Valloire - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Boues activées	750
060926330002	Station d'épuration de Saint Sorlin en Valloire - Les Epars	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Lagunage naturel	300
060926349002	Station d'épuration de Tersanne - chef lieu	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROME ARDECHE	Filtres plantés de roseaux	250
060926005003	Station d'épuration de Allan - Morginas	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Décanteur-digesteur	50
060926052002	Station d'épuration de Bonlieu sur Roubion - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	500
060926078001	Station d'épuration de Charols - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lit bactérien	417
060926095002	Station d'épuration de Cléon d'Andran - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lit bactérien	900
060926085001	Station d'épuration de Châteauneuf du Rhône - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Boues activées	2 250
060926106001	Station d'épuration de La Coucourde - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lit bactérien	1 000
060926106003	Station d'épuration de La Coucourde - Derbières	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Disques biologiques	245
060926106004	Station d'épuration de La Coucourde - Lachamp	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	110
060926198001	Station d'épuration de Montélimar	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Boues activées	90 000
060926251001	Station d'épuration de Portes en Valdaine	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	350
060926257001	Station d'épuration de Puygiron - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lit bactérien	267
060926272003	Station d'épuration de Rochefort en Valdaine CHEF LIEU	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	150
060926272002	Station d'épuration de Rochefort en Valdaine - le Colombier	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	160
060926339001	Station d'épuration de Savasse - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lagunage naturel	383
060926339002	Station d'épuration de Savasse - hameau Les Chaberts	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	50
060926337003	Station d'épuration de Saulce sur Rhône - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Boues activées	
060926353001	Station d'épuration de Saulce - Les Tourettes	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Boues activées	6 500
060926352001	Station d'épuration de La Touche Village	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	130
060926157001	Station d'épuration de La Laupie - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lit bactérien	417
060926171001	Station d'épuration de Manas - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lagunage naturel	150
060926176002	Station d'épuration de Marsanne - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	750
060926287001	Station d'épuration de Roynac - chef lieu	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Lagunage naturel	183
060926287002	Station d'épuration de Roynac - Les Bessons	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	40
060926287003	Station d'épuration de Roynac - Les Fangéas	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	30
060926305002	Station d'épuration de Saint Gervais sur Roubion	COMMUNAUTE DE MONTELMAR AGGLOMERATION	Filtres plantés de roseaux	700
060926113001	Station d'épuration de Die - chef lieu	DIE	Boues activées	29 083
060926116001	Station d'épuration de Donzère	DONZERE	Boues activées	13 050
060926138002	Station d'épuration de La Garde Adhémar - chef lieu	GARDE ADHEMAR (LA)	Filtres plantés de roseaux	1 300
060926165001	Station d'épuration de Livron sur Drôme - chef lieu	LIVRON SUR DROME	Boues activées	15 000
060926166002	Station d'épuration de Loriol sur Drôme - chef lieu	LORIOLE SUR DROME	Boues activées	12 000
060926169001	Station d'épuration de Malataverne	MALATAVERNE	Disques biologiques	1 500
060926220001	Station d'épuration de Nyons - intercommunale	NYONS	Boues activées	18 500

ANNEXE 2 - LISTE DES COLLECTIVITES DE L'ARDECHE ET DE LA DROME SUIVIES PAR LE SATESE DANS LE
DOMAINE CONCURRENTIEL EN 2019

Code SANDRE STEP	Nom STEP	COMMUNE EPCI	FILIERE	CAPACITE E.H. nominale
060926228001	Station d'épuration de Pennes le Sec - chef lieu	PENNES LE SEC	Fosse septique	33
060926292002	Station d'épuration de Saint Auban sur l'Ouvèze - chef lieu	SAINT AUBAN SUR L'OUVEZE	Filtres plantés de roseaux	350
060926324001	Station d'épuration de Saint Paul Trois Châteaux	SAINT PAUL TROIS CHATEAUX	Boues activées	13 000
060926271001	Station d'épuration de la Roche de Glun	SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE	Boues activées	8 000
060926320002	Station d'épuration de Saint Nazaire en Royans - SMABLA	SMABLA	Biofiltres	22 000
060926347001	Station d'épuration de Tain l'Hermitage	TAIN L'HERMITAGE	Boues activées	19 500
060926360002	Station d'épuration de Valaurie - intercommunale	VALAURIE	Boues activées	1 700

VISITES SUPPLEMENTAIRES 2019 - ARDECHE

Date Visite	COLLECTIVITE	NOM STEP (si plusieurs STEP dans la collectivité, il faut le lieu- dit)	Convention (C) Marché (M)	Nombre total visites effectuées en conven-tionnel sur la STEP dans l'année en dehors des visites indiquées dans ce tableau	Type visite Supplémentaire 1) Classique : VS, VA, ASR, VC, Bathy 2) Dysfonctionnement (Dys) 3) Suivi Nouveau Projet (Projet) avant et/ou pendant construction 4) Elaboration convention rejet 5) Saisie SISPEA	Si Visite Supplémentaire collectivité conventionnée, préciser : Curage Boues Dysfonctionnement ouvrages Diag réseaux Pollution Contrôle suite à dysfonctionnement Etc...	Mission Transversale 1) Journées EPNAC 2) Suivi Action EPNAC 3) Journées Techniques ARSATESE/ANSATESE 4) Assistance à la réflexion sur de nouveaux projets 5) Instruction dossiers demandes financements	Objet Visite (Détail)	Production d'un rapport (OUI - NON)	Conseils apportés
07/02/2019	ST MAURICE D'IBIE	St Maurice d'Ibie	C	2	3	Réunion DIAG		Suivi DIAG	non	
29/03/2019	LAGORCE	LAGORCE Village	C	2	3	Réunion		Réunion avec le SEBA pour leur faire voir la filière de LAGORCE qui est un éparco plantés de Rx	non	
13/06/2019	LARNAS	IMBOURS	M				4	réalisation du cahier des charges du DIAG et réunion avec le BE	non	
29/08/2019	ST MAURICE D'IBIE	St Maurice d'Ibie	C	2	3	Réunion DIAG		Suivi DIAG	non	
07/10/2019	ORGNAC	ORGNAC	C	2	2	Dysfonctionnement		Pose de sonde de mesure sur 1 semaine pour vérification des ouvrages de bâchées	oui	
26/11/2019	LA SOUCHE	LA SOUCHE	C	2	4	Réunion		Visite de la confiturerie pour étudier possibilité de raccordement - 2 techniciens mobilisés	non	
09/12/2019	LA SOUCHE	LA SOUCHE	C	2	3	Réunions		pose de bilan 24h sur 1 semaine - 2 techniciens mobilisés	oui	
07/08/2020	coucouron	LAITERIES	C	1	4	Contrôle déversement laiteries		reunion avec la mairie et les laiteries pour anticiper une étude des déversement des laiteries vers la STEP	Oui mail et serveur	
05/11/2020	coucouron	LAITERIES	C	1	4	Contrôle déversement laiteries		4 bilans sur 2 jours et rapport d'étude des déversements d'effluents laitiers et proposition d'amélioration - 2 techniciens mobilisés	Oui mail SERVEUR et MICROSAT	
11/10/2020	st symphorien sous chomérac		C	2	3	réunion	4,5	Aide à la rédaction cahier des charges réfection Station, Analyse des offres, aide à la décision maîtrise d'ouvrage	Oui mail et serveur	
18/12/2020	ISSANLAS	Mezeyrac	C		3	visite STEP	4,5	visite fin de construction nouvelle station	OUI Microsat	

VISITES SUPPLEMENTAIRES DROME 2019

Date Visite	COLLECTIVITE	NOM STEP (si plusieurs STEP dans la collectivité, il faut le lieu-dit)	Convention (C) Marché (M)	Nombre total visites effectuées en conventionnel sur la STEP dans l'année en dehors des visites indiquées dans ce tableau.	Type visite Supplémentaire 1) Classique : VS, VA, ASR, VC, Bathy 2) Dysfonctionnement (Dys) 3) Suivi Nouveau Projet (Projet) avant et/ou pendant construction 4) Elaboration convention rejet 5) Saisie SISPEA	Si Visite Supplémentaire collectivité conventionnée, préciser : Curage Boues Dysfonctionnement ouvrages Diag réseaux Pollution Contrôle suite à dysfonctionnement Etc...	Mission Transversale 1) Journées EPNAC 2) Suivi Action EPNAC 3) Journées Techniques ARSATESE/ANSATESE 4) Assistance à la réflexion sur de nouveaux projets 5) Instruction dossiers demandes financements	Objet Visite (Détail)	Production d'un rapport (OUI - NON)	Conseils apportés
06/08/2019	CHATILLONS EN DIOIS	TRESCHEU CREYERS BENEVEISE	C	2	2	Formation sur site, dysfonctionnement.		Formations des agents à l'exploitation, dysfonctionnements.	oui	
06/08/2019	CHATILLONS EN DIOIS	TRESCHEU CREYERS MENSAC	C	2	2	Formation sur site.		Formations des agents à l'exploitation.	oui	
06/08/2019	CHATILLONS EN DIOIS	TRESCHEU CREYERS MENEÉ	C	2	2	Formation sur site, dysfonctionnement.		Formations des agents à l'exploitation, dysfonctionnements.	oui	
01/02/2019	TULETTE		C	2	3	Diagnostic Réseaux		Diagnostic réseau en cours - COPIL	oui PPT+ CR dans dossier Tulette/ Dromesud/Diag assainissement	Rappel SATESE : Step: fonctionnement efficaceLes Problèmes sont liés aux intrusions d'eaux claires parasites dans le réseau